

ALGÉRIE - UE  
**Bilan positif  
pour le  
Programme  
"Taka nadifa"**

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P2

Jeudi 4 mai 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5831 - 20<sup>e</sup> année

**LE SEUL MEMBRE  
DE L'UMA  
À N'AVOIR JAMAIS  
DEMANDÉ LE GEL  
DES ACTIVITES DES  
INSTITUTIONS  
MAGHRÉBINES**



**L'Algérie  
dénonce les  
égarements  
de Taïeb  
Baccouche**

P2

**REVIREMENT SUR  
LE SAHARA OCCIDENTAL**

**Pedro Sanchez  
mis en minorité  
par ses  
ex-soutiens**

P16

**MOHAMED  
ABDELHAFID HENNI**



**« La production  
agricole  
enregistre  
des indicateurs  
positifs »**

P5

**LES COURSES EN DIRECT**

**HIPPODROME ÉMIR  
ABDELKADER - ZEMMOURI  
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Une belle  
empoignade  
pour la  
victoire**

P14

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE  
UNE CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION  
DE LA JOURNÉE MONDIALE  
DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE**

# Les médias algériens à l'honneur !

- ▶ L'UNJIA salue les avancées enregistrées
- ▶ 60 médias étrangers exercent en Algérie

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

**ACQUISITION ET AFFRÈTEMENT DE BOMBARDIERS D'EAU  
ET DÉVELOPPEMENT DE LA FABRICATION LOCALE DE DRONES**

# L'État prépare la lutte contre les incendies

P4



LE SEUL MEMBRE DE L'UMA À N'AVOIR JAMAIS DEMANDÉ LE GEL DES ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS MAGHRÉBINES

# L'Algérie dénonce les égarements de Taïeb Baccouche

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a démenti, mardi, les allégations du secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe, Taïeb Baccouche, dont le mandat a pris fin le 1er août 2022, assurant que l'Algérie n'a jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines.

« L'Algérie est le seul membre de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines, contrairement aux allégations du secrétaire général de cette institution maghrébine, dont le mandat est arrivé à terme », a affirmé le Porte-parole du MAE. « Les bévues médiatiques du secrétaire général sortant de l'Union du Maghreb arabe n'en finissent pas. Par ses impairs, le SG dont le mandat est arrivé à terme, tente vainement de tromper l'opinion publique maghrébine et de travestir les faits en imputant la responsabilité du blocage de l'édification maghrébine à l'Algérie, seul membre de l'Union à avoir ratifié tous les accords conclus dans le cadre de l'Union du Maghreb arabe depuis sa création, avec son soutien inconditionnel aux activités de toutes les institutions maghrébines et à ses projets économiques, sociaux et culturels, et à n'avoir jamais demandé le gel des activités des institutions maghrébines », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter que "l'ancien secrétaire général prouve une nouvelle fois, par ses sorties médiatiques tendancieuses et condamnables, qu'il n'est pas à la hauteur de la responsabilité et de la confiance placée en sa personne, lui qui, par ses déclarations fallacieuses et ses agissements illicites, prend des positions aux antipodes des principes et objectifs de l'organisation maghrébine, tout en prétendant à tort être encore à la tête de son Secrétariat général fictif".

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, a rappelé, à l'occasion,



Taïeb Baccouche, secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe

que l'Algérie demeurera attachée à sa forte volonté de réformer le processus d'édification de l'Union maghrébine et de réaliser les attentes légitimes de ses peuples qui aspirent à l'activation de l'action maghrébine sur des bases claires et fédératrices sans préalable aucun. »

Dans sa dernière sortie médiatique, le SG de l'UMA a tenté d'endosser le blocage de l'édification de l'UMA à l'Algérie affirmant que l'émergence du Grand Maghreb ne peut être réalisée avec des frontières fermées et des relations diplomatiques suspendues. Un discours en droite ligne avec les allégations marocaines pour diaboliser l'Algérie. Les propos du SG de l'UMA dont le mandat a pourtant expiré, interviennent également après la protestation de l'Algérie contre la nomination de la diplomate marocaine, la dénommée Amina Selmane, qui a usurpé la qualité de « Représentante permanente de l'UMA auprès de l'Union africaine (UA) ». L'Algérie a alors rappelé que conformément aux textes régissant le fonctionnement de l'Union du Maghreb Arabe, cette nomination ne relève aucunement des prérogatives du Secrétaire général de l'UMA, dont l'ultime mandat a définitivement pris fin le 1er août

2022, sans possibilité de prorogation. La diplomate marocaine a été, rappelle-t-on, reçue en audience, en avril dernier par le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat. En réaction, l'Algérie a exprimé dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger son profond étonnement face à la décision « désinvolte » et « irréfléchie » du président de la Commission de l'UA, rappelant qu'elle n'a jamais été consultée au sujet de cette nomination qui s'est faite en dehors des règles prévues par le Traité instituant l'UMA de février 1989. Les statuts du Traité en question exigent, un vote à l'unanimité des États-membres au niveau du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, seule instance habilitée à statuer aussi bien sur cette nomination que sur l'établissement de relations de coopération avec d'autres groupements régionaux et internationaux, tel que prévu notamment par l'article 6 du Traité instituant l'UMA, les articles 5 et 7 du Statut général fixant les attributions du secrétaire général de l'UMA ainsi que par la résolution du Conseil de la Présidence datant du 23 février 1990.

Brahim O.

ALGÉRIE - UNION EUROPÉENNE

## Bilan positif pour le Programme «Taka nadifa»

Pour l'Algérie, le développement des infrastructures énergétiques et des énergies renouvelables, en plus du secteur de l'hydrogène, de l'intégration industrielle nationale, de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES), figurent parmi les opportunités d'investissement durable offertes par les partenariats mutuellement bénéfiques dans le secteur de l'énergie et des mines. C'est le ministre, Mohamed Arkab, qui en a fait part dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Abdelkrim Aouissi, lors du séminaire de clôture du Programme de l'Union européenne (UE), d'appui au secteur des énergies renouvelables (ENR), principalement électriques, et de l'efficacité énergétique en Algérie, "Taka nadifa", tenu, mardi, au Centre international des conférences (CIC, Alger), en présence de plus de 200 participants parmi les principales parties prenantes en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Il est important de créer la synergie nécessaire pour

concrétiser ces partenariats, a souligné Mohamed Arkab. Il a plaidé pour la prise en compte du gaz naturel dans la réalisation des objectifs climatiques et la réduction des émissions de carbone. Le gaz naturel permet de réduire considérablement les émissions de dioxyde de carbone dans la production d'électricité et dans d'autres secteurs, a fait observer le ministre de l'Énergie et des Mines qui estime que la combinaison des investissements dans l'industrie du gaz et des investissements dans les énergies renouvelables, peut certainement garantir une alimentation en énergie à faible carbone, sûre et fiable. Mohamed Arkab a souligné que pour assurer le succès vers un avenir à faible carbone dans le domaine de l'énergie, il est nécessaire de travailler ensemble pour encourager la création d'un marché régional des énergies renouvelables en améliorant la connexion électrique et gazière entre les deux rives de la Méditerranée dans des conditions économiques réalisables et en attirant les investissements nécessaires pour cela

dans le secteur de l'énergie. Le ministre a évoqué les efforts de l'Algérie pour développer et renforcer les infrastructures énergétiques de base, afin de maintenir sa position et de la renforcer en tant que fournisseur historique sûr et fiable d'énergie sur la scène régionale et internationale. L'Algérie encourage avec force l'investissement européen dans les projets partagés dans ce domaine, a-t-il rappelé. Selon les indications données par le site de la délégation de l'UE en Algérie, le programme Taka nadifa a été doté d'un budget de 11 millions d'euros, dont 10 millions d'euros au titre de la contribution de l'UE et 1 million d'euros au titre de la contribution de l'Algérie. Il s'est déroulé sur une période de 4 ans (avril 2019 - avril 2023). Le programme a visé à soutenir l'Algérie dans l'élaboration de dispositifs institutionnels et réglementaires favorables au déploiement des énergies renouvelables, notamment à travers l'acquisition d'une vision claire des niveaux de puissances de parcs éoliens et solaires qu'il est possible d'intégrer dans le système

électrique algérien ; l'appui aux actions d'efficacité énergétique est aussi un objectif majeur du programme. Cet appui se traduit notamment à travers le renforcement des capacités techniques et de gestion des institutions nationales en matière de réglementation de l'efficacité énergétique des bâtiments neufs et d'isolation thermique des bâtiments existants et de certification et d'étiquetage énergétique des équipements électroménagers. Le ministre de l'Énergie et des Mines a estimé que le programme "Taka nadifa" se clôture avec un bilan "plus que satisfaisant et des résultats concrets et scientifiques qui témoignent de son succès", affirmant "l'impératif de veiller à valoriser et pérenniser ses réalisations". Ce bilan "positif" encourage la poursuite de la coopération "fructueuse" entre l'Algérie et l'UE dans le domaine des énergies renouvelables, notamment en ce qui concerne leur intégration au réseau électrique national et leur exportation à travers les réseaux d'interconnexion internationale.

M'hamed Rebah

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE

À BAMAKO :

## « L'Accord d'Alger repose sur le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'unité maliennes »

Dans une déclaration à la presse en marge d'une table-ronde sur "Les relations historiques, commerciales, culturelles et humaines entre la Région du Touat (en Algérie, ndlr) et le Mali (ancien Soudan occidental) du XIIe au XIXe siècle", organisée conjointement à Bamako par l'ambassade d'Algérie au Mali et l'Association des amis de l'Algérie, l'ambassadeur d'Algérie à Bamako, Riache El Houès, a indiqué que l'Algérie déployait des efforts afin de ramener la paix entre les Maliens sur la base de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dont les principes "extrêmement clairs" s'appuient sur "le respect de l'intégrité territoriale du Mali, de sa souveraineté et de son unité nationale". "Pour ce qui est du nord du Mali, il y a l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger qui repose sur des principes extrêmement clairs, à savoir le respect de l'intégrité territoriale du Mali, de sa souveraineté et de son unité nationale", a souligné El Houès. "Les efforts que nous déployons entrent dans ce cadre et dans cet objectif, à savoir ramener la paix avec le concours de tous les Maliens et de tous les signataires (de l'accord d'Alger) sur la base de ses principes clairs et précis", a-t-il dit. Évoquant la récente visite du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf à Bamako, El Houès a affirmé qu'elle avait pour but d'instaurer "un dialogue avec les frères maliens au plus haut niveau pour voir comment faire avancer durablement le processus de paix au Mali". Un processus, a-t-il rappelé, "dont l'Algérie assume le rôle de chef de file et pour lequel elle tient à cœur afin d'aider les frères Maliens à dépasser la situation d'impasse actuelle".

B. O.

DÉCÈS DU PRISONNIER PALESTINIEN

KHADER ADNAN

## La Ligue arabe tient pour responsable l'entité sioniste

Dans un communiqué rendu public, la Ligue des États arabes a condamné la négligence médicale « délibérée et systématique de la part de l'entité sioniste contre les prisonniers palestiniens », qui a conduit, affirme-t-elle « à la mort en martyr du prisonnier Khader Adnan » dans les geôles de l'occupation israélienne en Palestine. Dans son document, le secrétariat général de la Ligue des États arabes a déclaré que « les autorités de l'occupation sont entièrement responsables de ces crimes contre les prisonniers palestiniens », condamnant, poursuit la même source « la poursuite des tueries lentes des détenus palestiniens, en violation des conventions et du droit international humanitaire, et la persistance des violations des droits de l'Homme les plus élémentaires » par l'entité sioniste contre les palestiniens. La Ligue arabe a mis en garde, en outre, « contre le silence de la communauté internationale et des organisations internationales face à de tels crimes israéliens », exigeant, lit-on « la fin de la négligence médicale délibérée et systématique que l'occupation sioniste continue de pratiquer contre les prisonniers palestiniens au vu et au su des pays et des peuples du monde et des organisations de défense des droits de l'homme ». Le prisonnier politique palestinien Khader Adnan, 44 ans, est mort en martyr mardi matin dans une prison de l'occupation sioniste, après 87 jours de grève de la faim qu'il avait entamée, le 5 février dernier, pour protester contre son arrestation dans le cadre d'une détention dite administrative (sans inculpation). Une grève générale a été déclenchée dans les territoires palestiniens occupés pour protester contre la mort en martyr de Khader Adnan.

Ania Nch

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRESIDE UNE CÉRÉMONIE DE CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Les médias algériens à l'honneur !

*Convaincu de la noblesse du métier et de la mission dévolue à la presse nationale qu'est celle de défendre les intérêts supérieurs du pays dans ce monde impitoyable auquel nous assistons, le président Tebboune a réuni, hier, sous le même toit à Alger, la famille médiatique pour célébrer sa journée mondiale.*

En effet, le Centre international de conférence (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, a été le théâtre d'une somptueuse cérémonie organisée sous les auspices du président de la République en l'honneur de la presse nationale. Ont assisté à la cérémonie, les présidents du Conseil de la nation et de l'APN, respectivement Salah Goudjil et Brahim Boughali, le Premier ministre, Aïmene Benabderahmane, le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, le Chef d'état-major de l'ANP, le général d'Armée Saïd Chengriha, ainsi que des membres du Gouvernement, des hauts cadres de l'Etat et des responsables et membres de la presse nationale et des représentants d'organes de presse accrédités en Algérie. Au terme de cette cérémonie marquée par un déjeuner offert en l'honneur des membres de la corporation, le chef de l'État a félicité les journalistes à l'occasion de la leur Journée mondiale. Non seulement, puisque le Président s'est chargé personnellement à faire passer le message. Ainsi, il a pris le soin de faire le tour des tables pour serrer la main et échanger avec les responsables et journalistes présents en la circonstance. Et auxquels convives, il a rappelé le programme de réforme qu'il a engagé, à savoir la nouvelle loi sur l'information qui est au demeurant prête à l'emploi et l'ambitieuse cité médiatique comme projet d'avenir.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a salué les différentes réformes en cours dans le



secteur de la Communication et les efforts consentis par l'État pour promouvoir le secteur, réaffirmant le soutien de l'Algérie aux luttes de tous les journalistes libres et de tous ceux épris de liberté dans le monde. Il a appelé les médias nationaux à adopter une approche proactive dans la défense des intérêts de l'Algérie, en mettant en avant les réalisations nationales et en répondant aux attaques ciblant le pays. En marge de la cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs de la profession organisée à la place de la liberté de la presse, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, Bouslimani a souligné la nécessité de "mettre en avant les réalisations accomplies et d'exporter la véritable image de l'Algérie, à l'étranger" pour mettre un terme, a-t-il dit, "aux attaques cybernétiques potentielles qui ciblent notre pays". Bouslimani a appelé la presse nationale "à ne pas rester dans la réactivité et à adopter l'approche proactive pour mettre en avant les réalisations de l'Algérie, à l'extérieur". Le ministre a également mis en avant

l'importance accordée par les pouvoirs publics, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au développement et à la promotion de la presse nationale, rappelant notamment les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur, le dernier en date la loi organique relative à l'information adoptée par les deux chambres du Parlement, en attendant, a-t-il dit, "la présentation au Parlement, du projet de loi relatif à la presse écrite et à la presse électronique et du projet de loi relatif à l'activité audiovisuelle". Après avoir salué la décision du président de la République pour la réalisation de la Cité médiatique, Bouslimani a estimé que ce projet "sera le plus grand exploit réalisé dans l'histoire du secteur de l'information en Algérie". Concernant la loi organique relative à l'information, il a précisé que ce texte prévoit "des acquis importants pour les journalistes, notamment en ce qui concerne les contrats de travail, la sécurité sociale et le droit à l'accès à l'information".

Farid Guellil

CHAMP MÉDIATIQUE ALGÉRIEN

## L'UNJIA salue les avancées enregistrées

À la lumière de la révolution en cours dans le champ médiatique algérien, la célébration hier de la Journée mondiale de la liberté de la presse, a été l'occasion pour les différents acteurs du secteur, de réaffirmer l'enclenchement d'une nouvelle ère pour la régulation du travail journalistique, entre droit et obligations, selon un discours médiatique responsable. En tête des institutions et organes faisant référence quant à l'appréciation des acquis réalisés par le secteur de l'information et de la communication en Algérie, l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'Information algériens (UNJIA) a exprimé son contentement, valorisant ainsi les efforts consentis par l'Etat, dans sa quête de consacrer la liberté d'expression et de la presse comme pilier fondamental de la démocratie. « La journée mondiale de la presse intervient au moment où l'Algérie est en passe de réaliser une Cité médiatique très développée, en application des instructions du président de la République, un projet suscep-

tible d'insuffler une nouvelle dynamique à tous les acteurs dans le domaine des médias, en assurant un climat de travail favorable à la créativité, à l'innovation et au professionnalisme, pour la présentation de contenus médiatiques à la hauteur des attentes et reflétant la véritable image de l'Algérie », lit-on dans un communiqué publié mardi par l'UNJIA. Un cadre juridique qui permettra, selon l'Union, de « renforcer les droits des journalistes, faciliter leur

accès à l'information, et de protéger leurs sources en approuvant le droit au secret professionnel, et d'exercer leur activité à l'abri des pressions et des dangers en criminalisant toutes les formes de violence et d'humiliation dans l'exercice de leurs fonctions ». Dans ce contexte, l'UNJIA ce a proposé l'élaboration d' « un fichier national numérique pour recenser tous les travailleurs du secteur, lequel devrait être transféré aux services de la sécurité sociale où

il sera procédé systématiquement et par la force de la loi à la déclaration des travailleurs non assurés, avec imposition d'amendes financières aux entreprises recrutant des travailleurs sans les assurer ». À cette occasion, l'Union a adressé ses félicitations à tous les acteurs dans le domaine médiatique, les incitant à « l'unification des rangs et à la solidarité pour constituer une véritable force de proposition ».

H. S. A.

MOHAMMED BOUSLIMANI :

## « 60 médias étrangers exercent en Algérie »

Dans son message aux journalistes, hier, à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, dans ce qui relève de l'encadrement et la régulation du travail de journaliste, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a déclaré que « la nouvelle loi organique des médias consacre de nombreux droits au profit du journaliste algérien ». Soulignant que « de nombreux journalistes n'ont pas de contrat de travail et exercent sans aucune couverture sociale », le ministre a indiqué que la « loi oblige les employeurs de presse à assurer une couverture sociale ». Par ailleurs, alors que le pays

assiste à une utilisation négative et hostile de certains médias et sites électroniques étrangers, et qui ciblent l'Algérie d'une manière méthodique, le ministre a fait part de « la nécessité de la prise en charge de ce domaine sensible ». À cet effet, il a souligné que la loi stipule que « le journaliste algérien désirant exercer pour le compte d'un média étranger doit détenir préalablement un agrément », précisant qu'il sera délivré dans un délai de 30 jours au maximum, à compter de la date de dépôt ». Dénonçant l'étiquette de pays fermé au monde attribuée injustement à l'Algérie, le ministre a annoncé qu'il « existe actuellement en Algé-

rie 60 organes de presse et médias étrangers, exerçant dans une totale liberté, ce qui prouve que l'Algérie est ouverte sur la pluralité et l'intégration médiatique ».

Et d'ajouter, concernant les demandes d'agrément : « Le journaliste prendra possession de l'agrément après une période de trente jours », tout en écartant un probable « refus de ladite demande ». Nous recevons chaque jour des demandes d'agrément, elles ne feront l'objet d'aucun refus. Nous les étudions sans porter atteinte aux principes de la liberté de la presse », a ajouté Mohamed Bouslimani.

H. S. A.

## CONDUITE PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE DU PARTI DE L'UNION CHRÉTIENNE SOCIALE

### Une délégation parlementaire allemande en visite de cinq jours en Algérie

Une délégation parlementaire allemande conduite par le président du groupe parlementaire du parti de l'Union chrétienne sociale (CSU), Kreuzer Thomas, arrivée mardi dans le cadre d'une visite qui s'achèvera demain vendredi, s'est entretenue avec de nombreux responsables, dont leurs homologues, de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Un communiqué de l'institution parlementaire a indiqué que la délégation allemande aura durant ces cinq jours, des entretiens avec le président de la Commission des affaires étrangères et des représentants des groupes parlementaires et rencontrera un nombre de responsables et de ministres, conclut le communiqué. À son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, la délégation allemande a été accueillie par le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté de l'APN, Salim Merah.

R.N.

## ALGÉRIE – ARABIE SAOUDITE

### Ahmed Attaf reçoit Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al-Sheikh

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu hier, le président du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie saoudite, Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al-Sheikh, actuellement en visite de travail en Algérie, selon un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé les relations algéro-saoudiennes et les perspectives de leur renforcement dans le cadre de la préparation des prochaines échéances et des efforts consentis pour assurer l'encadrement juridique et institutionnel de la coopération bilatérale dans divers domaines, précise la même source. Les deux parties ont souligné « le rôle et la place de la diplomatie parlementaire qui constitue un levier important pour la consolidation des liens entre les deux pays et les deux peuples frères ».

M. S.

ACQUISITION ET AFFRÈTEMENT DE BOMBARDIERS D'EAU ET DÉVELOPPEMENT DE LA FABRICATION LOCALE DE DRONES

# L'État prépare la lutte contre Les incendies

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire Brahim Merad a fait état d'une série de mesures proactives et préventives pour faire face aux feux de forêt selon des «normes internationales bien définies», annonçant le recrutement de saisonniers pour renforcer la vigilance et la première intervention.

Co-présidant la cérémonie d'installation de la commission nationale de protection des forêts (CNPF) 2023, en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Merad a déclaré « nous avons pris des mesures proactives et préventives contre les feux de forêt durant la saison 2023 selon des normes internationales bien définies », notant que les Pouvoirs publics « ont engagé les procédures pour l'affrètement de 6 bombardiers d'eau, dotés d'un staff technique de navigation ». Dans ce sillage que « le ministère de la Défense nationale a entamé l'acquisition de 4 avions de fabrication russe de type (Beriev) à 12.000 litres, dont la réception est prévue au cours de cette année ». Il a également fait état d'une initiative de la Délégation nationale aux risques majeurs qui a lancé le développement de drones, fabriqués localement, tout en annonçant, le « recrutement de



Ph: DR

saisonniers pour renforcer la vigilance et la première intervention, en coordination avec les services des forêts », en sus de « l'exécution d'exercices de simulation d'incendies sur le terrain, en vue de s'enquérir de leur opérationnalité et de leur efficacité à faire face aux incendies ». Indiquant à ce fait que « plusieurs sentiers et tranchées pare-feu forestiers ont été réalisés dans plusieurs wilayas pour faciliter les opérations d'intervention ». Merad a annoncé aussi le lancement « des travaux de réalisation de pistes d'atterrissage au niveau de 10 wilayas dont le taux d'avancement oscillent entre 10% et 60% et devront être réceptionnées début juin prochain », évoquant « la réquisition de tous les moyens matériels et humains

disponibles y compris les moyens aériens à travers l'élaboration de plans de coordination entre les unités réparties à travers les territoires des wilayas limitrophes ». Il est à signaler que dès janvier dernier, « les walis ont été appelés à se mobiliser et à préparer en avance la campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêt à travers l'élaboration, l'approbation et l'activation du plan de wilaya de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, outre la création de retenues d'eau à exploiter dans l'extinction des feux, la mise en place de comités locaux chargés de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt et l'organisation de campagnes de sensibilisation précoces ». Pour rappel, lors du

conseil des ministres tenu dimanche passé, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a ordonné le lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de six avions bombardiers d'eau, de taille moyenne, pour lutter contre les feux de forêt, en renforcement de la flotte d'avions et d'hélicoptères de l'Algérie. Un appel d'offres qui viendrait pallier celui lancé en 2021 pour l'acquisition de six avions bombardiers d'eau de type Canadair, avant qu'il ne soit annulé. Un avion bombardier d'eau de type Beriev BE 200 avait été affrété, l'été dernier, auprès de la Fédération de Russie, en attendant la livraison des premières commandes passées auprès de ce pays pour l'acquisition de 2 avions similaires.

Sarah O.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

## La stratégie nationale dévoilée

La Direction générale de la Protection civile a élaboré une stratégie pour faire face aux feux de forêt durant l'été, cette dernière prévoit la mobilisation de 65 colonnes mobiles et de plus de 500 forces opérationnelles d'intervention dans le cadre de la mise en œuvre des décisions gouvernementales. Dans ce cadre, le chargé de l'information au niveau de la DGPC, le capitaine Nassim Bernaoui a fait état, d'une stratégie nationale proactive pour faire face aux feux de forêt durant l'été, à partir du mois de mai courant jusqu'à fin septembre prochain, à travers la mobilisation de 65 colonnes mobiles et plus de 500 unités opérationnelles d'intervention. Elle repose essentiellement sur les colonnes mobiles avec une moyenne d'une colonne pour chaque wilaya et de deux à trois colonnes pour les wilayas avec une forte densité forestière, outre la réquisition de tous les moyens humains et matériels au niveau des unités principales et secondaires. Il a également évoqué le rôle de l'unité aérienne de la Protection civile qui permet d'intervenir dans les zones inaccessibles et de sécuriser les citoyens et leurs biens le plus rapidement possible, outre le soutien apporté par l'Armée nationale populaire dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt et les moyens mobilisés par les autres secteurs. Le plan opérationnel proactif adopté l'année dernière a connu une révision de plusieurs de ses aspects cette année, à l'instar du « Guide de déplacement des colonnes mobilisées, composé des moyens humains et matériels, ainsi que les plate-

formes numériques entrées en service dans le cadre de la numérisation de l'administration opérationnelle du corps de la Protection civile depuis plus de 3 ans. Pour garantir la réussite de ce plan, poursuit le capitaine Bernaoui, la DGPC prévoit le lancement de campagnes de sensibilisation qui s'étaleront sur une durée de plus de 4 mois, relevant que ces campagnes insisteront sur le travail préventif sur le terrain afin de sensibiliser les citoyens aux dangers des feux de forêt et des récoltes à travers toutes les wilayas du pays. Il s'agit également, a-t-il dit, de « former les agriculteurs en matière de prévention des incendies qui menacent leurs récoltes et comment intervenir le cas échéant ». Le plan prévoit aussi un dispositif

d'accompagnement mis en place par la DGPC chaque année pour accompagner les agriculteurs durant la saison de moisson, en sus des moyens d'intervention à préparer par l'agriculteur pour protéger sa récolte, et la maintenance du matériel et des machines utilisées durant la moisson, a ajouté M. Bernaoui. Et afin d'assurer la réussite de la campagne de sensibilisation, le capitaine Bernaoui a mis l'accent sur l'importance de mobiliser toutes les franges de la société, et d'intensifier le travail de proximité, tout en veillant à exploiter les réseaux sociaux à travers la diffusion de spots publicitaires sur la sensibilisation aux dangers des incendies de forêt et des récoltes.

M. Seghilani

AGRESSION D'UN PROPRIÉTAIRE D'UN COMMERCE À KOUBA, ALGER

## Les malfaiteurs écroués

Dans un communiqué des services de la sûreté de wilaya d'Alger, il a été annoncé le démantèlement d'une bande de quartiers qui a agressé le propriétaire d'un commerce à Kouba, et à la saisie d'une quantité de stupéfiants et de produits psychotropes. Dans le même communiqué, la sûreté de la wilaya d'Alger a expliqué que les services de la 4e sûreté urbaine de Kouba ont arrêté une bande de

quartiers pour délit de destruction délibérée de biens d'autrui, par l'utilisation d'armes blanches prohibées et prise d'assaut d'un local commercial où elle a semé la terreur, atteinte à l'ordre public, détention de stupéfiants et de produits psychotropes et entrave au déroulement de l'enquête. L'affaire fait suite à une plainte déposée aux services de la 4e sûreté urbaine par le propriétaire du local qui affirme qu'il a

subi une agression par des individus qui avaient en leur possession des armes blanches prohibées et qui ont saccagé un local commercial. Une fois le parquet territorialement compétent saisi, les investigations qui ont été diligentées, ont abouti à l'arrestation du principal accusé dans l'affaire, en moins de 24 heures, tandis que les autres suspects ont été identifiés. Une quantité de stupéfiants et de produits psycho-

tropes, ainsi que des armes blanches de différents types et tailles, ont été saisies, ajoute la même source. Après achèvement des procédures légales, le suspect a été présenté devant le parquet du tribunal d'Hussein Dey et a été mis sous mandat de dépôt à l'établissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, conclut le communiqué.

Ania Nch

ANP

## Plus de 12 quintaux de drogue saisis aux frontières avec le Maroc

Les unités de l'Armée nationale populaire continuent de constituer un rempart contre la criminalité et le crime organisé transfrontalier. Les unités déployées au niveau des frontières sont engagées dans une lutte sans merci contre le terrorisme et contre la criminalité organisée multiforme. Un communiqué du ministère de la Défense nationale a indiqué que durant la période du 26 avril au 2 mai, des unités de l'Anp ont exécuté, plusieurs opérations qui ont permis d'atteindre des résultats de qualité qui reflètent le haut degré de professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national : Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté les éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations, tandis que des bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Blida. Ces opérations de qualité réduisent considérablement la capacité de nuisance du terrorisme et détruisent sa logistique. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 42 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de plus de 12 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 116 503 comprimés psychotropes. Il faut préciser dans ce cadre que cette lutte contre le narcotrafic a permis à ce jour de saisir des quantités considérables de ces poisons produits au Maroc ou transitant par ce pays. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté 160 individus et saisi 30 véhicules, 139 groupes électrogènes, 68 marteaux piqueurs et 6 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, alors que 22 autres individus ont été arrêtés, et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse, de grandes quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 156 tonnes, ainsi que 3918 unités de différentes boissons ont été saisies lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. De même, les garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 172 271 litres à Bordj Badji Mokhtar, Tébessa et Souk Ahras. D'autre part, les garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 161 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national. Ces résultats traduisent la vigilance des unités de l'Anp qui sont un véritable rempart contre les tentatives du Makhzen de noyer notre pays de drogue et d'en faire une plaque tournante de tous les trafics.

Slimane B.

MOHAMMED ABDELHAFID HENNI :

## « La production agricole enregistre des indicateurs positifs »

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a confirmé hier matin, que son secteur a mobilisé toutes les capacités afin d'augmenter la production agricole et animale, en vue de maintenir la stabilité des prix et assurer une distribution appropriée.



Ph: DR

En tête des préoccupations du consommateur algérien, l'approvisionnement des produits alimentaires de base et leur prix. Dans ce contexte, Henni a déclaré d'emblée que le marché « est régi par plusieurs facteurs qui influent sur les prix, mais le secteur a fait des efforts pour atteindre l'abondance autant que possible et pour couvrir la demande d'une manière qui maintienne la stabilité des prix ». Tout en s'engageant à « la mise en place d'une politique stable contribuant au développement du secteur agricole à travers l'examen progressif de plusieurs dossiers », le ministre estime que le secteur est appelé à œuvrer pour amorcer un avenir qui nous mette à l'abri de toute perturbation ». Concernant la stabilité des prix des viandes et leur disponibilité, Henni a confirmé « la poursuite de l'importation de viande rouge

», précisant qu'elle sera fournie au même prix de 1.200 Da. « Le processus d'importation de viande se poursuivra au même prix, jusqu'à ce que le marché soit contrôlé et que les prix soient stabilisés. Un navire chargé de viande fraîche arrivera chaque mois en Algérie, que ce soit de l'Inde, du Brésil ou du Soudan, et cela en application des instructions reçues », a ajouté le responsable. Dans son rapport, le ministre a indiqué que l'importation et la distribution des viandes dépendent de certains paramètres. Et de poursuivre : « C'est vrai que nous avons connu certaines perturbations, durant le Ramadhan notamment, mais le ministère de l'Agriculture n'est pas le seul secteur concerné. Nous dépendons nous-même de plusieurs paramètres, dont le

contexte juridique, sanitaire, les exigences vis-à-vis de nos partenaires étrangers, ainsi que les contrats avec les distributeurs et les abattoirs. Il y a de grandes distances en jeu. Mais nous nous adaptons et tentons de corriger à chaque fois les erreurs commises par le passé.

Cela nous permettra de mieux maîtriser l'avenir. En termes de chiffres, nous avons importé jusqu'à maintenant plus de 7500 tonnes ». Dans le même contexte, Henni a révélé les préparatifs de la mise en place d'une institution spécialisée dans le contrôle des prix. Dans le registre de la production agricole, Henni a annoncé des indicateurs positifs pour ce qui est de l'état de la production nationale, faisant état d'une certaine surproduction. « Nous avons

une surproduction pour certains produits agricoles, nous réfléchissons d'ailleurs pour les exporter vers l'extérieur, une opération que nous mènerons en étroite collaboration avec le ministère du Commerce ». Afin de justifier ses dires, Henni a indiqué qu'« en 2018 et 2019, l'Algérie a exporté annuellement 30 000 tonnes, grâce à une surproduction dans certaines régions, comme Mila, El Oued, Tiaret et Relizane », en affirmant qu'« à la lumière d'indicateurs positifs présageant davantage de réalisations au profit du citoyen, nous avons enregistré durant la saison agricole précédente 4550 milliards de dinars, ce qui représente 14% du PIB. 760 milliards de dinars annuels de profits, grâce aux compétences et l'expérience de nos agriculteurs ». Autre thématique abordée par le premier responsable du secteur agricole, celle relative à l'irrigation, alors que le pays a enregistré une faible pluviométrie ces dernières semaines.

Se voulant rassurant, il a affirmé que l'État suivait cette situation de près, « selon un processus de sensibilisation pour l'arrosage des cultures agricoles et leur suivi, de la distribution des semences à l'arrosage et au traitement technique », notant que ses services attendent « les résultats des bulletins d'alertes, pour savoir à quel moment il faudra intervenir avec un système d'irrigation alternatif d'urgence ».

Hamid Si Ahmed

## ALGERIE — ITALIE Des échanges sur la coopération et les opportunités de partenariat

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a reçu l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese avec lequel il a examiné les domaines de coopération et de partenariat entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre tenue, mardi au siège du ministère, les deux parties ont évoqué « les relations entre l'Algérie et l'Italie et les domaines de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des infrastructures de base ». Les deux parties ont passé en revue « plusieurs questions d'intérêt commun, ainsi que les opportunités de partenariat et les moyens de renforcer les liens de coopération et de les développer », soulignant « l'importance de poursuivre les efforts pour promouvoir les relations bilatérales unissant les deux pays ». Les deux responsables ont évoqué plusieurs projets importants en cours de réalisation, ainsi que la participation des entreprises italiennes à la réalisation des nouveaux programmes que le secteur compte lancer.

M.S.

## PROJET DE LOI RELATIF À LA RETRAITE Fayçal Bentaleb présente le texte devant la commission de l'APN

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présenté, mardi, devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, le projet de loi modifiant et complétant la loi 83-12 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée, relative à la retraite. Le ministre a précisé, mardi, que ce projet « modifie et complète les dispositions des articles 16 et 47 de la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite » assurant que le projet vient « en concrétisation des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune et en application de ses instructions données lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 décembre 2022, portant amélioration du pouvoir d'achat des citoyens en vue de préserver leur dignité en leur garantissant un revenu décent notamment pour les retraités et ce par la révision du montant des pensions et des allocations de retraite pour réaliser la justice sociale ». Le projet de loi prévoit « un seuil minimum de l'allocation annuelle de retraite de l'ordre de 75 % du montant annuel du SNMG, sur la base de l'article 47 de ladite loi, modifiée et complétée ». À rappeler par ailleurs, que la Caisse nationale des retraites (CNR) organise, depuis hier et pour deux jours en son siège à Alger, une rencontre de ses agences locales pour évaluer la performance des gestionnaires locaux à travers l'analyse des résultats obtenus en fonction de la feuille de route tracée, l'évaluation des réalisations de la CNR au profit des retraités ainsi que les perspectives de l'agence. Cette rencontre se tient sous le patronage du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

B. O.

AFIN D'ÉTENDRE LA PROTECTION SOCIALE AUX PROFESSIONNELS DE LA PÊCHE

## Un groupe de travail multisectoriel installé

Suite à la dernière réunion du Conseil des ministres, le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a installé un groupe de travail multisectoriel en vue de promouvoir et d'étendre la protection sociale à tous les professionnels du secteur. Selon le chargé d'études et de synthèse (CES) au ministère de la Pêche, Mejdoub Benali, ce groupe comprend les représentants de son secteur, et ceux du ministère du Travail, du ministère des Finances et du Service national des garde-côtes, ainsi que des représentants de la Chambre nationale de pêche et d'aquaculture (du côté des professionnels). Après ses premières réunions, le groupe de travail multisectoriel a tracé une feuille de route visant essentiellement à renforcer la protection sociale des pêcheurs, en tenant compte de leurs spécificités professionnelles, et à l'étendre à tous les métiers de la pêche. La feuille de route vise également à encourager les professionnels de la pêche à adhérer au système de sécurité sociale et à préserver la sécurité et l'intégrité des pêcheurs, notamment en période d'intempéries, a-t-il ajouté. Le renforcement de la protection sociale des

professionnels permettra au secteur de pérenniser le métier de pêcheur et d'encourager les jeunes à l'exercer, a-t-il dit. Rappelant dans ce cadre que, le ministre du secteur, Ahmed Badani, avait présenté lors de la réunion du Conseil des ministres, présidée dimanche dernier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un exposé sur la protection sociale des professionnels de la pêche. Intervenant au terme de l'exposé, le président de la République a salué les progrès réalisés dans la filière aquaculture, enjoignant le ministre du secteur de consolider cet acquis et de l'élargir, tout en permettant aux pêcheurs en haute mer d'acquiescer des navires d'occasion de moins de cinq ans d'âge. Il a enjoint d'aider les professionnels, par tous les moyens, à produire ce dont le secteur a besoin, par souci de protéger leur métier qui assure des postes d'emploi et génère une importante richesse dans la chaîne alimentaire des Algériens. À ce propos, Mejdoub a affirmé que « le secteur mise sur le développement de l'aquaculture à grande échelle que ce soit l'aquaculture marine ou en eau douce, en sus du renforcement et du développe-

ment de la pêche côtière et artisanale ». Le secteur cible en particulier le développement de la culture de la daurade dont il contrôle la production à 100%, a-t-il précisé. Ajoutant que le secteur œuvrait à développer la pêche hauturière, rappelant l'augmentation du quota de thon rouge à 2023 tonnes pour la première fois, tout en ciblant d'autres variétés de poissons, de surface notamment, dans les eaux territoriales et internationales. Cela ne saurait se réaliser qu'à travers l'amélioration des conditions de travail des professionnels, la mobilisation des moyens de production et la levée des entraves sur les projets d'investissement dans les domaines de l'aquaculture et de la pêche, en sus de l'équipement des ports de pêche en matière de maintenance de navires, d'abris de pêche, de chambres froides et d'emballage, a fait observer Mejdoub. Le responsable a mis l'accent sur l'importance de la formation professionnelle dans le secteur de la pêche, et de l'organisation des opérateurs en coopératives afin d'améliorer leur performance et de leur permettre l'acquisition des équipements.

Sarah O.

SONATRACH

## Le concours de recrutement de 199 employés à Illizi clôturé

La clôture du concours de recrutement organisé pour pourvoir 199 emplois au niveau de ses installations à Illizi, a indiqué mercredi le Groupe Sonatrach à travers un communiqué de la compagnie pétrolière publique. « Le concours de recrutement organisé par Sonatrach pour pourvoir à 199 postes de travail, toutes spécialités confondues, au niveau de ses installations de production à Illizi, a pris fin le 1er mai 2023 ». Le communiqué explique que « Le concours

de recrutement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recrutement au titre de l'année 2023, organisé au niveau du centre de formation professionnelle d'In Amenas avec la participation de 592 candidats sur 702 candidats convoqués des différentes régions d'Illizi ». Les jeunes candidats ont été convoqués à ce concours dans le cadre du mécanisme de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) via la plateforme OGC prévue par la loi et adoptée pour toutes les opéra-

tions de recrutement organisées par la Sonatrach à travers le territoire national, détaille le communiqué. Selon la Sonatrach, le concours a été encadré par des enseignants relevant de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et des cadres issus des différentes activités de la Sonatrach, ajoutant que le concours a été soumis au contrôle de la Commission de wilaya de l'emploi relevant de la wilaya d'Illizi en présence de cadres de Sonatrach. Le communiqué a ajouté que « Le concours

s'est déroulé dans d'excellentes conditions grâce aux moyens logistiques assurés par la Sonatrach pour garantir son succès ». Le concours de recrutement s'est poursuivi jusqu'au parachèvement de tous les tests professionnels, théoriques et pratiques, en plus des opérations de correction au niveau du centre d'examen en vue d'annoncer les résultats dans les plus brefs délais, a conclu la même source.

M.S.

APRÈS SA QUALIFICATION EN DEMI-FINALE DE LA COUPE DE LA CAF  
**L'USM Alger assurée de toucher  
750.000 dollars**



Phs : DR

*En validant son billet pour les demi-finales de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'USM Alger a réalisé une très bonne affaire sur le double plan sportif et financier.*

**E**n effet, les Rouge et Noir semblent sur la bonne voie pour décrocher un titre africain après lequel le club de Soustara court depuis plusieurs années. De l'avis des spécialistes, le chemin du sacre est bien balisé, surtout si la bande à l'entraîneur Abdelhak Benchikha venait de passer l'écueil de son adversaire dans le dernier carré, en l'occurrence, l'ASEC Mimosas de la Côte d'Ivoire.

Il s'agit, selon les mêmes avis, de l'adversaire le plus coriace qui est encore en course comparativement aux deux autres équipes qui animent l'autre demi-finale. Et comme la manche retour aura

lieu à Alger, les chances des Algérois pour passer en finale deviennent encore plus sérieuses.

Sur le plan financier, la direction usmiste est déjà assurée de s'adjuger un précieux pactole après la qualification de son équipe au dernier carré de la coupe de la CAF.

Selon le barème arrêté par la première instance footballistique continentale au profit des lauréats de cette compétition interclubs, les demi-finalistes empochent la somme de 750.000 dollars, soit près de 11 milliards de centimes en monnaie locale.

Cette somme est appelée à être revue à la hausse si les

camarades du capitaine usmiste, Zineddine Belaid, parvenaient à se qualifier en finale ou soulever le titre africain.

En tout cas, dans le camp des Rouge et Noir on est bien déterminé à aller au bout du rêve. Les propos de l'entraîneur Benchikha traduisent parfaitement les ambitions de l'USMA dans cette épreuve.

Benchikha, qui a été le grand artisan de la qualification de son équipe grâce à un bon coaching lors des deux matches disputés contre les FAR, dira : «On s'attendait à un match difficile car les FAR étaient obligés d'attaquer pour espérer renverser la situation. On a mis en place

un système tactique pour les contrer et les joueurs ont été bien concentrés et très déterminés. On a fait un match d'hommes contre un bon adversaire. Je félicite mes joueurs pour leur rendement et leur volonté sur le terrain».

Evoquant les ambitions de son équipe pour la suite du parcours, il poursuit : «On doit maintenir cette belle dynamique pour espérer aller en finale et viser le titre. On va jouer à fond nos chances pour remporter la Coupe d'Afrique. On n'est pas loin, il faut qu'on soit ambitieux et qu'on reste lucides. Je remercie nos supporters qui ont été derrière leur équipe.»

Hakim S.

ALORS QU'ANDERLECHT ESPÈRE PROLONGER SON CONTRAT

**Slimani, les yeux rivés vers le Golfe**

**A**rrivé en janvier dernier à Anderlecht (Belgique), le meilleur buteur de l'histoire de la sélection nationale, Islam Slimani, a vite retrouvé son sens de but qu'il avait perdu lors de la première partie de cette saison sous le maillot du stade brestois.

En l'espace de quelques matches, il est devenu le goleador attiré de sa nouvelle équipe, au point où ils sont nombreux dans le club à réclamer la prolongation de son contrat.

Mais voilà qu'une nouvelle donne est entrée en jeu et qui risque de fausser les calculs des Belges. En effet, le joueur de 34 ans est sérieusement convoité par des clubs des pays du Golfe.

Récemment, le directeur sportif d'Anderlecht a assuré dans la presse que la prolongation du contrat de l'ancien joueur du CR Belouizdad était dans les tuyaux. «Avec Islam, il n'y a pas de problèmes, on se mettra d'accord pour qu'il prolonge l'aventure avec nous », a déclara-



ré le dirigeant d'Anderlecht. Mais ces dernières heures, l'éventualité d'un revirement de l'international algérien est évo-

quée. Libre sur le marché, Islam Slimani a décidé de temporiser avant de rendre sa réponse à son actuel employeur. Il paraît que cette hésitation serait due à des offres financières intéressantes émanant de clubs du Golfe qui lui font tourner la tête, alors qu'il jurait, il n'y a pas si longtemps, de ne pas quitter l'Europe, du moins pas dans l'immédiat.

À ce propos, on croit savoir que l'attaquant de pointe des Verts aurait décidé d'ouvrir les discussions via son agent avec les clubs du Golfe.

Le récent transfert de la méga-star Cristiano Ronaldo à Al Nasr (Arabie saoudite) a probablement changé la donne. Les joueurs, qui étaient peu enclins à un transfert en Arabie saoudite, sont ouverts à toutes discussions avec les clubs du Golfe. Islam Slimani fait partie de ces joueurs qui se voient bien décrocher un contrat lucratif afin d'assurer ses vieux jours, rapporte-t-on.

H. S.

**S  
T  
R  
O  
P  
S**

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

## Le CRB pour creuser l'écart en tête, la JSK condamnée à gagner

Le CR Belouizdad, en perte de vitesse, recevra l'ES Sétif avec l'intention de renouer avec la victoire et creuser l'écart en tête du classement, alors que la JS Kabylie, premier relégable, sera au rendez-vous avec sa première "finale" pour le maintien en accueillant l'USM Alger, à l'occasion de la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, vendredi.

Le Chabab (1e, 45 pts), qui reste sur une mauvaise série de trois défaites de rang toutes compétitions confondues, se doit de réagir à domicile face à l'Entente de Sétif (3e, 35 pts), dans ce qui sera l'entame de la dernière ligne droite pour le titre. Éliminé sans gloire en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique par les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (aller : 1-4, retour : 1-2), le CRB est appelé à puiser dans ses ressources pour réhabiliter son image et relever la tête à un moment crucial de la saison. Un succès permettra aux Algérois de porter provisoirement à huit points l'écart avec son dauphin, le CS Constantine. De son côté, l'ESS effectuera le



déplacement à Alger avec l'intention de confirmer son dernier succès décroché à la maison face à l'USM Alger (1-0), et conforter sa position sur le podium. La JS Kabylie (15e, 17 pts) quant à elle n'aura plus droit à l'erreur "at home" face à l'USM Alger (6e, 32 pts), dans un véritable choc des extrêmes. Les "Canaris" devront impérativement l'emporter pour poursuivre leur mission de sauvetage. L'USMA, auréolée par sa belle qualification pour les demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) aux dépens de l'AS FAR, abordera ce rendez-vous pour éviter la défaite et du coup se rapprocher du podium.

Ce sera le premier match pour le nouvel entraîneur de la JSK Youcef Bouzidi, engagé cette semaine en remplacement de Miloud Hamdi, limogé pour mauvais résultats. Bouzidi connaît assez bien la maison, pour avoir déjà dirigé les "Canaris" lors de la saison 2017-2018, en assurant à la JSK le maintien et en la menant à la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face à l'USM Bel-Abbès (1-2).

**Programme (ce vendredi) :**  
18e journée : JS Kabylie - USM Alger (18h00)  
19e journée : CR Belouizdad - ES Sétif (16h00)

ES SÉTIF

### Djabou, Ziti, et Chaïbi forfaits face au CRB

L'ES Sétif sera privée des services de trois joueurs, forfaits pour blessures, en vue du match en déplacement face au CR Belouizdad, vendredi au stade du 20 août 1955 (16h00), dans le cadre de la mise à jour de la Ligue 1 Mobilis de football. Il s'agit de "Mohamed Ziti, Idriss Chaïbi, et Abdelmoumen Djabou", a précisé l'Entente dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. L'ESS (3e, 35 pts) effectuera le déplacement à Alger avec l'intention de confirmer son dernier succès décroché à "la maison" face à l'USM Alger (1-0), et conforter sa position sur le podium.

LIGUE 2 (26e JOURNÉE)

## L'US Souf en péril à Constantine, l'ES Ben Aknoun sur du velours contre Médéa

Après une pause de trois semaines, la Ligue 2 de football (amateur) reprendra ses droits ce samedi (15h00) avec le déroulement de la 26e journée, qui sera marquée par le déplacement difficile du leader de la poule Centre-Est, l'US Souf chez le MO Constantine, alors que l'ES Ben Aknoun en tête du groupe Centre-Ouest évoluera sur du velours en accueillant l'OM Médéa qui lutte pour le maintien. Dans le sprint final pour la course à l'accession, l'US Souf (1ere, 51 pts) n'a pas droit à l'erreur lors de son périlleux déplacement chez le MOC (5e, 39 pts), tout comme son dauphin l'AS Khroub (50 pts) qui évoluera également loin de ses bases chez l'IB Khemis El Khechna (9e, 32 pts). Derrière le duo de tête, le NRB Teleghma (3e, 44 pts) accueillera à huis clos l'AS Ain M'lila (10e, 31 pts) avec l'ambition de l'emporter pour entretenir l'espoir de revenir sur le tête du classement, tandis que l'ES Sour Ghozlane (4e, 41 pts) défiera le MC El Eulma (7e, 33 pts). Dans la lutte pour le maintien, l'US Chaouia premier non-relégable avec 30 points sera en appel chez l'USM El Harrach (10e, 31 pts), alors que le duel des mal classés mettra aux prises l'IRB Ouargla (14e, 28 pts)

à HAMRA Annaba (16e, 13 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Est opposeront la JSM Skikda (15e, 15 pts) au CA Batna (7e, 33 pts) et l'USM Annaba (6e, 35 pts) à la JS Bordj Menaël (10e, 31 pts).

**GROUPE CENTRE-OUEST : L'ES BEN AKNOUN, DÉFENDRE LE CONFORT DU FAUTEUIL DE LEADER**

Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun (1ere, 56 pts) accueillera l'OM Médéa (13e, 25 pts) avec la ferme intention de s'imposer et ainsi préserver son fragile fauteuil de leader devant l'ES Mostaganem (2e, 55 pts) qui évoluera en déplacement chez le GC Mascara (10e, 28 pts). Embusquée au troisième rang avec 53 points, la JSM Tiaret évoluera de son côté chez le WA Tlemcen (14e, 21 pts) qui lutte pour le maintien en Ligue 2, dans une rencontre qui se jouera sans public, tout comme l'opposition entre le SC Mecheria (4e, 50 pts) et l'ASM Oran (9e, 29 pts). Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels dans la lutte pour le maintien, à commencer par le match entre le RC Kouba (14e, 21 pts) face au RC Relizane qui est déjà relégué en palier inférieur, ou encore celui opposant le MC Saïda

(12e, 26 pts) au SKAF Khemis Miliana (7e, 36 pts). Les deux dernières rencontres mettrons aux pri ses le RC Témouchent (6e, 41 pts) au NA Hussein-Dey (11e, 27 pts) et le MCB Oued Sly (5e, 44 pts) au WA Boufarik (7e, 36 pts).

**Le programme (samedi à partir de 15h00) :**  
- Groupe Centre-Ouest  
SKAF Khemis Miliana - MC Saïda (Huis clos)  
SC Mecheria - ASM Oran (Huis clos)  
WA Tlemcen - JSM Tiaret (Huis clos)  
GC Mascara - ES Mostaganem  
CR Témouchent - NA Hussein-Dey

### La LNFA dévoile le calendrier de la fin de saison

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé mercredi le calendrier des quatre dernières journées du championnat de la Ligue 2 dans ses deux groupes : Centre-Ouest et Centre-Est. La 28ème journée du championnat groupe Centre-Est a été avancée au mardi 16 mai en raison de la participation de l'AS Khroub aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie programmés le 21 mai. L'ASK jouera contre le vainqueur de JS El Biar - CR Belouizdad, dont la date restera à déterminer. En catégorie de jeunes, la LNFA a programmé la dernière journée le 21 mai, mais avant cette date, elle va mettre à jour tous les matches retardés qui sont au nombre de 4. Pour rappel, la 26e journée de Ligue 2 dans les deux groupes se jouera le samedi 6 mai. Ce calendrier de fin de saison a été établi lors de la réunion du Bureau de Ligue tenue ce mercredi.

CAN U17 (GR. A / 2E JOURNÉE)

### Les "Verts" corrigés par les Sénégalais

L'équipe nationale algérienne de football des moins de 17 ans (U17) a raté l'occasion de valider son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, en s'inclinant mardi face au Sénégal (0-3), en match disputé au stade Nelson Mandela de Baraki, à l'occasion de la 2e journée (Gr.A). Contre toute attente, ce sont plutôt les Sénégalais qui se sont montrés les plus dangereux à l'entame de la partie, parvenant à gagner la bataille du milieu de terrain face à des joueurs algériens qui ont tardé à entrer dans la partie. La première action a été l'œuvre du Sénégalais Yaya Dieme, dont le tir a été sorti en corner par le portier algérien Hammache. La réaction des "Verts" ne s'est faite pas attendre. Le corner direct de Chetoui (15e) a touché le poteau droit du gardien sénégalais Serigne Diouf. Le jeu s'est emballé au fil des minutes entre les deux équipes où chacune cherchait la faille pour prendre l'avantage. Ce même Chetoui, l'un des joueurs algériens les plus en vue en première période, était à deux doigts d'ouvrir le score (26e), profitant d'une balle mal renvoyée à l'entrée de la surface, il déborda mais le portier sénégalais sauve in-extremis. Le Sénégal et son trio offensif : Omar Sall, Amara Diouf, et Mamadou Lamine Sadio, a créé des difficultés à la défense algérienne, ce qui leur a permis de bénéficier de plusieurs corners, mal exploités. Le Sénégal a terminé la première période en roue libre, ce qui lui a permis d'ouvrir logiquement le score sur une reprise de la tête du capitaine Amara Diouf, qui a profité d'une sortie hasardeuse de Hammache (45e+3). Après la pause, le Sénégal est revenu avec des intentions plus offensives. Omar Sall s'est présenté seul face au portier algérien, ce dernier a commis l'irréparable en fauchant le joueur adverse en pleine surface, l'arbitre sud-africain Jelly Alfred Chavani n'a pas hésité à siffler le penalty, transformé par Amara Diouf (61e), qui signe le doublé et rejoint le capitaine de l'équipe nationale Moslem Anatouf en tête du classement des buteurs. Sonnés par ce deuxième but, les joueurs algériens se sont montrés impuissants et ont échoué à réagir, face à une équipe du Sénégal qui a réussi à planter une troisième banderille, par l'entremise du rentrant Mamadou Sawane (86e) face à une défense algérienne aux abois. A l'issue de cette défaite, le Sénégal s'empare de la tête du classement avec 6 points et valide ainsi son ticket pour les quarts de finale, devant l'Algérie (3 pts), qui jouera sa qualification vendredi face au Congo à Baraki (20h00). Dans l'autre match du groupe A, malheur au vaincu entre la Somalie et le Congo qui vont croiser le fer en début de soirée à Baraki (20h00). Les deux premiers de chacun des trois groupes, ainsi que les deux meilleurs troisièmes, se qualifient pour les quarts de finale. Les quatre premiers du tournoi représenteront l'Afrique au Mondial U17 qui devait se jouer au Pérou du 10 novembre au 2 décembre prochains, avant que la Fédération internationale (Fifa) ne décide de retirer l'organisation à ce pays en raison du retard pris dans la réalisation des infrastructures sportives, dont les stades de football. La FIFA n'a pas encore désigné le pays hôte qui remplacera le Pérou.

## Une sanction en forme d'épilogue

Le Paris Saint-Germain a frappé mardi un grand coup en suspendant sa superstar Lionel Messi pour un voyage non autorisé en Arabie saoudite, ouvrant également une procédure disciplinaire à l'encontre du Ballon d'Or, toujours plus proche d'un départ en fin de saison.

Cela ressemble à un divorce quasi-définitif entre l'Argentin de 35 ans et le club parisien: en fin de contrat au mois de juin, le champion du monde sera écarté "plusieurs jours", selon une source ayant connaissance du dossier, et son avenir semble clairement devoir s'écrire loin de la capitale française. "L'année en option présente dans son contrat ne sera donc pas levée", assure même l'Equipe. Messi "ne peut pas s'entraîner, ne peut pas jouer et il n'est pas payé le temps de la procédure disciplinaire", a poursuivi la source ayant connaissance du dossier, refusant néanmoins de s'avancer sur la durée de la suspension. Selon plusieurs médias dont RMC et l'Equipe, celle-ci a été fixée à deux semaines. Une autre source proche du club a de son côté indiqué que la direction allait "probablement" suspendre Messi pendant deux semaines "avec effet immédiat", notant que "personne n'est au-dessus de l'institution".

LA PROLONGATION S'ÉLOIGNE

En cause, un voyage express en Arabie saoudite effectué ces dernières heures par l'attaquant argentin, parti après la défaite de dimanche contre Lorient en Ligue 1 (3-1) alors même qu'un entraîneur était au programme du PSG lundi. Le joueur n'a pas reçu l'autorisation du PSG pour se rendre dans le Golfe, alors que Paris n'a plus que cinq points d'avance sur Marseille au classement, avant de se rendre à Troyes dimanche (20h45)

COUPE D'ALLEMAGNE

### Leipzig corrige Fribourg et file en finale

Tenant du titre, le RB Leipzig de Christopher Nkunku s'est qualifié pour la finale de la Coupe d'Allemagne, en s'imposant largement mardi à Fribourg 5 à 1, avec notamment deux buts inscrits en l'espace de 89 secondes. Le 3 juin au Stade olympique de Berlin, Leipzig tentera d'ajouter un deuxième trophée dans la vitrine du club encore jeune, créé en 2009, face à Stuttgart ou à l'Eintracht Francfort, qui s'affrontent mercredi soir (20h45) pour la seconde demi-finale à Stuttgart. Finalistes de la Coupe l'an passé, Leipzig et Fribourg s'étaient départagés aux tirs au but, mais mardi soir, la défense fibourgeoise, pourtant solide pour sortir le Bayern en quarts (2-1), a grandement facilité la tâche des coéquipiers de Willi Orban. En quatre occasions pour Leipzig, les attaquants du RB ont à chaque fois bénéficié des largesses de la défense adverse, ne laissant aucune chance au gardien Mark Flekken. A la 13e minute, Dani Olmo a devancé Kilian Sildillia et Matthias Ginter pour ouvrir le score d'une tête décroisée. Olmo a été le grand artisan de la première période puisqu'il a ensuite délivré trois passes décisives, à Benjamin Hendrichs dès la 14e minute (89 secondes après son but), à Dominik Szoboszlai (36e), et dans le temps additionnel à Christopher Nkunku, incroyablement seul dans l'axe de la défense de Fribourg.

LE PARIS SG SUSPEND MESSI



pour la 34e journée. "La Pulga" a pourtant bien été aperçue en Arabie saoudite ces dernières heures, dans le cadre d'un contrat avec l'office du tourisme du pays, dont il fait régulièrement la promotion sur ses réseaux sociaux.

La durée précise de son voyage n'a pas filtré. Il risque désormais de manquer le déplacement à Troyes dimanche, ainsi que la réception d'AJaccio le 13 mai si son absence est bien de deux semaines. Il ne restera ensuite que trois matches au programme du PSG, qui espère sauver sa saison avec un 11e titre de champion de France.

Cette procédure disciplinaire intervient à un moment décisif pour l'avenir de Messi au PSG car ce dernier, plutôt insipide ces dernières semaines sur les pelouses, est en fin de contrat avec le club de la capitale française.

PERFORMANCES INSIPIDES

Le joueur âgé de 35 ans a marqué 15 buts cette saison en Ligue 1, pour sa deuxième saison au PSG, qui risque de plus en plus d'être la dernière, car les négociations pour une prolongation patient depuis plusieurs mois. Avec cette décision spectaculaire et rarissime pour un joueur de ce calibre - sept fois Ballon d'Or -, la direction du PSG tape du poing

PREMIER LEAGUE

### Arsenal balaye Chelsea et reprend les commandes

Arsenal a facilement repris les commandes de la Premier League en disposant (3-1) d'un Chelsea de plus en plus inconsistant, mardi, lors de la 34e journée. Le chassé-croisé entre les Gunners et Manchester City se poursuit, les Londoniens reprenant deux points d'avance sur les tenants du titre qui étaient passés devant dimanche en battant Fulham (2-1). Mais cet avantage pourrait être de courte durée puisque City a eu l'occasion de repasser devant en cas de victoire contre West Ham, hier soir. Paradoxalement, se retrouver dans la position de chasseur plutôt que de chassé semble avoir libéré un peu les hommes de Mikel Arteta qui n'avaient plus gagné depuis quatre matches, dont une défaite symboliquement et mathématiquement lour-

de à City (4-1) il y a six jours. Face à Chelsea dont la première période n'a été rien moins que pathétique, le trou a été vite fait. Douzièmes avec 39 points, soit 9 d'avance sur la zone rouge, les Blues n'ont plus rien à craindre ni à espérer de cette saison, et ça se voit. Deux actions quasiment similaires, où Arsenal a beaucoup trop facilement trouvé des joueurs entre les lignes sur la gauche, ont permis de décaler Granit Khaka dont les centres ras de terre ont été repris sans opposition par Martin Odegaard, au milieu d'une défense totalement spectatrice (1-0, 18e et 2-0, 31e). Trois minutes plus tard, Ben White a pu centrer sans aucune pression de la part de Raheem Sterling pour trouver Gabriel Jesus qui a remis pour Khaka avant de reprendre victorieusement, après

que la frappe du Suisse a été repoussée par Thiago Silva au sol (3-0, 34e). A la pause, Frank Lampard a sorti Pierre-Emerick Aubameyang, titularisé face à son ancien club mais qui n'avait tenté -- et réussi -- que six passes sur la première période, dont quatre étaient les coups d'envoi. Cela n'a pas eu grand effet sur la puissance offensive de Chelsea qui reste sur deux nuls et sept défaites, dont les six matches depuis l'arrivée de Lampard. Leur joueur le plus dangereux a longtemps été l'arrière gauche Ben Chilwell qui a buté sur Aaron Ramsdale, après avoir été bien lancé par N'Golo Kanté (25e). Mais à la 65e, Noni Madueke a tout de même profité d'une très belle ouverture de Mateo Kovacic et d'une faute de concentration d'Oleksandr Zinchenko pour réduire le score (3-1).

LIVERPOOL

### Contre Tottenham, Klopp s'en est pris aux arbitres sous "le coup de l'émotion et de la colère"

L'entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp, qui s'en est pris aux arbitres de la rencontre contre Tottenham (4-3) lors de la 34e journée de Premier League, a évoqué mardi "l'émotion" et la "colère de l'instant" pour justifier son emportement. Alors que Diogo Jota venait d'offrir la victoire sur le fil à Liverpool à domicile dimanche dernier, Klopp a couru le long de la ligne de touche pour célébrer devant le quatrième arbitre du match, avant de recevoir un carton jaune de la part de l'arbitre principal Paul Tierney. "Cette situation n'aurait jamais dû se produire", a commenté Klopp en conférence de presse mardi. "C'était sous le coup de l'émotion, de la colère à cet instant", a-t-il expliqué, tout en ajoutant qu'il "n'avait rien dit de mal" et ne souhaitait pas "s'approcher du quatrième arbitre". La Fédération anglaise de football (FA), a également ouvert une enquête concernant les propos tenus par l'entraîneur des Reds envers Paul Tierney. Toujours selon le technicien allemand, l'arbitre principal, au moment de lui donner un carton jaune, lui aurait néanmoins déclaré que ça valait "un carton rouge". "Après la rencontre j'ai essayé de me calmer mais je ne me suis pas comporté correctement. J'ai dit à la télévision: +ce qu'il m'a dit n'était pas correct+. J'ai ouvert la boîte que je ne souhaitais pas ouvrir", a-t-il regretté. Klopp avait déclaré après la rencontre qu'il ne savait pas ce que l'arbitre "avait contre" Liverpool. "Les arbitres sont en colère contre ce que j'ai dit. J'ai fait beaucoup de choses ce jour-là mais je n'ai pas menti", a-t-il dit mardi, tout en s'attendant à être sanctionné. "Ils pensent que j'ai remis en cause leur intégrité, ce que je ne fais pas quand je suis assis ici calmement". Après le match contre les Spurs, le PGMOL, organisme responsable de l'arbitrage professionnel en Angleterre, a publié un communiqué dans lequel il affirme que Paul Tierney "a agi de façon professionnelle tout au long de la rencontre, notamment au moment de sanctionner l'entraîneur de Liverpool", réfutant ainsi toutes les accusations portées contre lui.

Messi est également courtisé par l'Arabie saoudite, où évolue déjà son rival de toujours, Cristiano Ronaldo... Arrivé à l'été 2021 en France, Lionel Messi a joué 71 matches et inscrit 31 buts pour le PSG. Et rien n'assure qu'il en marquera d'autres...

LIGA

### Le Real Madrid piégé sur le terrain de la Real Sociedad

Le Real Madrid a été dominé 2-0 à Saint-Sébastien par la Real Sociedad mardi pour la 33e journée de Liga, et compte désormais quatorze points de retard à cinq journées de la fin sur le FC Barcelone, vainqueur d'Osasuna 1-0 à l'arraché en début de soirée. Carlo Ancelotti avait décidé de ménager certains de ses cadres quatre jours avant la finale de Coupe du Roi contre Osasuna, mais les Merengues ont été surpris au retour des vestiaires par leur ancienne pépite Takefusa Kubo (47e) qui a profité d'une mauvaise passe d'Eder Militao vers Thibaut Courtois pour pousser le ballon dans les filets. Puis, l'exclusion de Dani Carvajal à l'heure de jeu (61e) a compliqué la fin de match des Madrilènes, assommés par le but du jeune Ander Barrenetxea dans les dernières minutes (86e).

ORAN. HÔPITAUX EN COURS DE RÉALISATION

## Réception avant la fin de l'année

*L'ensemble des infrastructures de santé de la wilaya d'Oran en cours de réalisation ou d'équipement seront ouverts comme prévu avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris mardi du wali Saïd Sayoud.*

Le chef de l'exécutif a indiqué, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection des projets à Oran et à Bir El Djir que les travaux en cours des hôpitaux à Haï Nejma, d'une capacité de 240 lits, des urgences médicales à Oued Tlélat (120 lits), d'El Kerma d'une capacité de 60 lits et Gdyl (240 lits) sont achevés à 100 pour cent. Dans ce cadre, la Direction de la santé et de la population devra entamer les procédures nécessaires pour leur équipement. L'ouverture des hôpitaux de Gdyl et d'Oued Tlélat est prévue le 5 juillet prochain, date coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance, sachant que les établissements ouvriront, l'un après l'autre, en fonction de leur équipement, avant la fin de l'année en cours, a précisé le wali. Concernant le projet de l'Institut national du cancer, en cours de réalisation à Oran, Sayoud a expliqué que les travaux de réalisation ont atteint un taux de 85%, soulignant que ce dernier dispose d'une structure dédiée aux hospitalisations d'une capacité de 120 lits, laquelle sera



Le wali d'Oran Saïd Sayoud lors d'une visite d'inspection à Bir El Djir mardi dernier

équipée de trois accélérateurs pour le traitement aux rayons X des malades cancéreux, en plus d'un service dédié aux travaux de recherche et des études. Le wali d'Oran, qui s'est enquis des travaux de réalisation de l'annexe du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques, a fait remarquer que les gros œuvres ont dépassé les 90 %, faisant observer que les travaux d'aménagement et d'achèvement des œuvres secondaires (techniques) seront lancés, prochainement, et que l'équipement de cette structure coïncidera avec la rentrée sociale prochaine. Par ailleurs, Saïd Sayoud s'est rendu au chantier des travaux du projet

d'assainissement de la cité 5.100 logements à Belgaid, connue comme collecteur des eaux pluviales, ce qui l'a conduit à prendre la décision de réaliser des tranchées d'une profondeur de 14 mètres pour la pose de la canalisation des eaux usées, soulignant que le projet sera achevé en juillet prochain.

Sur un autre registre, le wali d'Oran a appelé les citoyens qui ont introduit des recours liés au logement public locatif, dans la commune d'Arzew, à introduire leurs recours huit jours avant l'expiration des délais fixés, assurant qu'"ils seront tous étudiés afin que chacun puisse être rétabli dans ses droits.

CONSTANTINE. UNIVERSITÉS EMIR ABDELKADER

## Convention de jumelage avec l'université Ez-zitouna de Tunisie

Une convention de jumelage a été signée mardi à Constantine entre les deux universités Emir Abdelkader des sciences islamiques et Ez-zitouna de Tunis, en présence du ministre des

Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi. La convention, signée par Saïd Deradji, recteur de l'université Emir Abdelkader, et Abdelatif Bouazizi, recteur de l'université Ez-zitouna, s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique encourageant la conclusion d'accords de conventions avec les universités internationales.

Signée en marge d'un colloque international tenu à l'université Emir Abdelkader sur "l'École des lectures du coran (Qiraate) de l'occident islamique, sa transmission, ses caractéristiques et sa diffusion à travers le monde islamique", la convention porte sur un échange d'étudiants en licence, master et doctorat,

l'échange des expériences des corps enseignants, l'organisation commune d'activités scientifiques et l'intensification de la coopération en matière de formation et de pédagogie conformément aux lois des deux pays. Au terme de la signature, Belmechdi a affirmé que l'Algérie œuvre à enseigner l'exégèse du Coran en tant que refuge pour la Nation, son présent et son avenir à l'écart de toutes les formes d'extrémisme. Le ministre poursuivra sa visite de travail par l'inspection de plusieurs structures de son secteur dans la wilaya dont le centre culturel Abdelhamid Ben Badis, l'école coranique de la mosquée El Fatih, les anciennes mosquées Arbaine Cherif et Sidi Lakhdar et son école coranique.

SKIKDA. DÉVELOPPEMENT

## Réalisation de 768 projets à travers les zones d'ombre

Au total, 768 projets inscrits depuis 2020 ont été réceptionnés dans 314 zones d'ombre répartis sur 36 communes de la wilaya de Skikda, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Ces projets ont porté sur la requalification d'écoles primaires et de cantines scolaires, l'installation de chauffage central dans des écoles, le raccordement de plusieurs hameaux au réseau d'électricité, ainsi que l'entretien de 15 salles de soin. Ces actions ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de près de 56 milliards DA dégagés notamment du budget de la wilaya, des plans communaux de développement, du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, des budgets communaux et des programmes sectoriels décentralisés, est-il précisé. Ces projets ont permis d'améliorer les conditions de vie des habitants des localités ciblées à la faveur de leur désenclavement par la réalisation de routes, la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la réalisation de châteaux d'eau et le fonçage de puits artésiens, est-il noté. Il a été également relevé du retard dans l'exécution de 47 projets dans 16 communes que le wali de Skikda, Mme Houria Medahi a insisté sur l'impérative accélération du rythme de réalisation pour en permettre la réception dans les plus proches délais, selon encore la même source.

BOUMERDÈS. DELLYS

## Réouverture du Centre régional de protection de l'enfance et de l'adolescence

Le Centre régional de protection de l'enfance et de l'adolescence "Benhamida Salem" de Dellys, à l'Est de Boumerdès, a été réouvert, mardi, après 20 ans de fermeture. Objet d'une opération de réaménagement, le centre mis en service en 1972, a été fermé suite au tremblement de terre du 21 mai 2003, durant lequel il a subi de graves dommages. Cette réouverture a été supervisée par le wali Yahia Yahiatene, à la faveur d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement dans les communes de Dellys, Afir et Ben Choud (Est). Dans son exposé sur le Centre, comptant parmi neuf établissements similaires à travers le pays, le directeur

local de l'action sociale et de la solidarité (DAAS), Nacir Benzakouta a indiqué que le ministère de tutelle a donné son accord pour la réouverture de cette structure, suite à sa réhabilitation et sa récupération auprès des services de la santé qui l'ont occupé, pendant deux ans, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus. "Le ministère avait dépêché une commission spécialisée qui a inspecté l'établissement sanitaire et enregistré les insuffisances. Une fiche technique établie a servi de support pour son réaménagement", a expliqué le même responsable. S'étendant sur une superficie de deux hectares, cet établissement, unique du genre au

niveau régional, est doté d'une capacité d'accueil de près de 100 places pédagogiques en internat. Il est principalement dédié à la protection des enfants et des adolescents de sexe masculin, ainsi que la réinsertion socio-pédagogique et professionnelle des enfants délinquants. Ce centre assure aux délinquants mineurs qui y sont orientés par décision judiciaire, une prise en charge médicale et clinique, en plus d'une protection et d'une réinsertion, et diverses activités récréatives et éducatives adaptées à cette catégorie. Le wali de Boumerdès a entamé sa visite à Ben Choud, par une inspection du chantier de réhabilitation de la route communale

(RC) 2 reliant la route nationale (RN) 25 à Ben Choud, outre les travaux de réhabilitation de l'axe de la route communale reliant la région Assouaf à la RN 24, et de l'axe de la RC reliant les régions d'Ouled Saber et Chekka. À Afir, Yahiatene a inspecté le projet de réhabilitation de la RC reliant la RN 71 et le village du haut Boumaâti, au même titre que le projet de réhabilitation de la route communale reliant les régions El Mao une et Talataghrest. Il s'est également rendu dans la commune de Dellys où il s'est enquis du projet de réhabilitation de la RN 24 et du taux d'avancement d'un groupe scolaire dans la région de Takdamt.

BATNA. ÉDUCATION

## Vers la réception de 10 nouveaux établissements et 200 classes d'extension

Dix (10) nouveaux établissements scolaires, six (6) cantines et 221 classes d'extension seront prochainement réceptionnés à travers la wilaya de Batna, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation. Il s'agit de trois écoles primaires, cinq CEM et deux lycées en cours de réalisation et situés pour la plupart en zones reculées, a précisé, le directeur du secteur, qui a assuré que ces structures font l'objet de suivi régulier en vue de leur mise en exploitation dès le début de la prochaine rentrée. Pas moins de 143 des classes d'extension concernent le primaire, 74 le moyen et 4 le secondaire, a déclaré Othmane Hemena, soulignant que l'ensemble de ces projets est appelé à atténuer la pression sur nombre d'établissements, améliorer les conditions de scolarité dans la wilaya et rapprocher ces équipements des écoliers dans les communes reculées.

MILA. LAIT

## Transfert des quantités produites vers le groupe "Giplait Numidia" à Constantine

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a décidé le transfert des quantités produites de lait par les collecteurs et les éleveurs de la wilaya de Mila vers le Groupe "Giplait Numidia" à Constantine, a indiqué mardi un communiqué du ministère. "Suite au refus des responsables de laiteries privées dans la wilaya de Mila de recevoir la production des collecteurs de lait de vache dans la wilaya, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a pris toutes les mesures pour protéger les éleveurs et les producteurs". Ainsi, le ministère a décidé "le transfert par les collecteurs et les éleveurs de cette wilaya des quantités produites de lait vers le groupe Giplait Numidia à Constantine, en coordination avec le wali de cette wilaya", ajoute la même source. Le ministère a, en outre, décidé de mettre fin aux fonctions du directeur des services agricoles de la wilaya de Mila pour "incapacité de gérer ce problème de manière urgente, exposant les producteurs et les éleveurs au danger", conclut le communiqué.



PAR CRAINTE D'UN AFFLUX DE MIGRANTS

# Des soldats américains déployés à la frontière mexicaine

Face à l'afflux de migrants clandestins, venus principalement d'Amérique centrale et du Sud, les États-Unis ont annoncé la semaine dernière une série de mesures. Les migrants devront désormais s'enregistrer pour un entretien avec les autorités de l'immigration de leur pays ou des pays traversés.

Une nouvelle application téléphonique, CBP One, leur est proposée à cet effet. La gestion des demandeurs d'asile ou réfugiés a été externalisée dans des centres en Colombie et au Guatemala. Le Canada et l'Espagne ont donné leur accord pour accueillir certains de ceux ayant reçu un feu vert dans ces centres, selon des responsables américains. Le nouveau déploiement militaire a été critiqué par Jonathan Blazer, de la puissante association américaine de défense des droits civiques ACLU (American Civil Liberties Union). "Les gens obligés de fuir leur maison et d'entamer des voyages difficiles, dangereux, pour avoir la chance de demander une protection légale aux États-Unis devraient être accueillis avec compassion - pas avec des soldats", a-t-il déclaré, accusant Joe Biden d'imposer ainsi ce qui équivaut à une interdiction du droit d'asile. Joe Biden "devrait plutôt se consacrer à créer un système solide, efficace et humain pour contrôler et accueillir les personnes en quête de sécurité", a-t-il ajouté.

## SUJET POLITIQUE INFLAMMABLE

L'immigration est un sujet politiquement explosif aux États-Unis. L'opposition républicaine attaque sans relâche Joe Biden, qu'elle accuse d'avoir transformé la frontière mexicaine en passoire. Des élus républicains ont d'ailleurs prévu une conférence de



PH. DOR

presse mercredi, pour appeler le démocrate à "garder le Title 42 en place", affirmant que sa levée "exacerberait ce qui est déjà une catastrophe humanitaire et de sécurité nationale à notre frontière Sud". Dès son entrée en fonctions, Joe Biden a mis fin à la construction du mur que voulait Donald Trump à la frontière avec le Mexique. Mais les arrivées de migrants se poursuivent sans qu'il ait pu réformer le système d'immigration, les républicains étant majoritaires à la Chambre.

Dès le 11 mai, c'est un autre article, "Title 8", qui sera appliqué, a récemment affirmé le ministre de la Sécurité intérieure, Alejandro Mayorkas. Cet article prévoit des refoulements accélérés, assortis d'une interdiction de nouvelle entrée sur le territoire pen-

dant cinq ans et de possibles poursuites pénales. "Pour être clair, la frontière n'est pas ouverte et n'ouvrira pas après le 11 mai", selon Alejandro Mayorkas, qui a tout de même dit s'attendre à "une recrudescence" des passages à la frontière mexicaine dès la levée de cette mesure. Durant l'exercice budgétaire achevé au 30 septembre 2022, quelque 2,4 millions de personnes ont été arrêtées à la frontière et la plupart ont été refoulées.

En mars, 191 899 personnes dépourvues de documents d'immigration ont été interceptées. Les migrants, soucieux d'échapper à la pauvreté ou à la violence dans leurs pays d'origine, prennent souvent d'énormes risques pour entrer sur le sol américain.

EBRAHIM RAÏSSI À DAMAS

## Première visite d'un président iranien en Syrie depuis 2010

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, est arrivé mercredi à Damas, où il doit rencontrer le président syrien, Bachar al-Assad. C'est la première fois depuis 2010 qu'un chef de l'État iranien fait ce voyage, bien que les deux pays soient proches.

Le président iranien Ebrahim Raïssi, dont le pays soutient fermement le gouvernement syrien, est arrivé mercredi 3 mai à Damas. Une première depuis le début de la guerre en 2011, au moment où la Syrie cherche à financer la reconstruction. Dans le centre de la capitale Damas, des fortifications présentes depuis les premières années du conflit autour de l'ambassade d'Iran ont été enlevées ces derniers jours, selon un correspondant de l'AFP. Il s'agit de la première visite d'un président iranien en Syrie depuis 2010, bien que Téhéran ait fourni un soutien économique, politique et militaire au régime du président Bachar al-Assad, contribuant à faire basculer le conflit en faveur de Damas. Attirer des capitaux pour financer la

reconstruction du pays aux infrastructures ravagées est une priorité pour le gouvernement, depuis que ses forces ont reconquis la plupart des territoires perdus au début de la guerre.

### RÉCHAUFFEMENT DIPLOMATIQUE

Cette visite officielle de deux jours se déroule dans un contexte de réchauffement diplomatique dans la région, marqué par le dégel des relations entre les deux poids lourds du Moyen-Orient, l'Arabie saoudite et l'Iran. Le porte-parole du gouvernement iranien, Ali Bahadori Jahromi, a affirmé que ce voyage, à l'invitation du président Assad, revêtait une "importance stratégique" pour les deux pays et que son objectif était d'ordre "économique". "Les deux pays ont coopéré avec succès dans les domaines de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme", et ils "peuvent également coopérer lors de la reconstruction" de la Syrie, a-t-il ajouté. Ebrahim Raïssi doit rencontrer Bachar al-Assad et discuter des relations bilatérales, des questions écono-

miques et politiques et des "développements positifs" sur le plan diplomatique régional, selon l'agence officielle syrienne Sana. D'après le quotidien syrien pro-gouvernement Al-Watan, le président iranien devrait visiter plusieurs quartiers de Damas. Dès le début du conflit, Téhéran a envoyé des militaires qu'elle qualifie de conseillers, en soutien à l'armée syrienne. L'Iran soutient des groupes étrangers qui lui sont affiliés et ont combattu aux côtés des forces gouvernementales, notamment le puissant Hezbollah chiite libanais. Depuis 2013, l'Iran a aussi ouvert des lignes de crédit notamment pour garantir les besoins en pétrole de la Syrie, frappée par un embargo international. Damas et Téhéran ont, en outre, signé des accords bilatéraux début 2019 dans plusieurs domaines, dont l'un comprenait l'inauguration de nouveaux ports dans les villes côtières de Lattaquié et Tartous.

SECTE AU KENYA

## De nouvelles autopsies confirment des cas d'assassinat

De nouvelles autopsies ont révélé des cas de meurtres dans l'affaire des 109 morts retrouvés dans une forêt du Kenya où se réunissaient les adeptes d'une secte évangélique pratiquant un jeûne extrême, a annoncé le responsable de ces opérations. Une trentaine de corps ont été autopsiés mardi, après une dizaine la veille lors de la première journée d'examen médico-légaux menées dans ce dossier qui a suscité l'horreur dans ce pays religieux d'Afrique de l'Est. "Nous avons constaté que la plupart d'entre eux étaient morts de faim car 20 des autopsies que nous avons pratiquées (mardi) avaient des caractéristiques de personnes mortes de faim", a déclaré mardi soir le responsable national des services de médecine médico-légale, Johansen Oduor. Les enquêteurs soupçonnent que de nombreuses victimes sont des adeptes de l'Eglise Internationale de Bonne Nouvelle ayant suivi les préceptes de jeûner jusqu'à la mort pour "rencontrer Jésus" décrétés par leur pasteur John Nthenge Mackenzie. Mais comme lundi, où deux cas d'enfants morts par asphyxie avaient été relevés, les légistes ont constaté mardi des décès non provoqués par un manque de nourriture. "Un enfant a eu un traumatisme crânien", résultant d'un coup porté avec un objet contondant, a affirmé Johansen Oduor. Sur un autre enfant, "nous pouvions clairement voir des marques de quelqu'un qui a été étranglé et des os cassés dans le cou" et "nous sommes certains qu'il a été étranglé", a-t-il ajouté. Deux adultes sont par ailleurs morts d'"étouffement" après avoir visiblement eu le nez et la bouche couverts pour empêcher qu'ils respirent, a-t-il poursuivi. Parmi les 40 corps autopsiés lundi et mardi figurent 16 adultes, 18 enfants et six dépouilles dont les médecins n'ont pu déterminer l'âge en raison de leur état de décomposition avancé. Un total de 109 personnes, dont une majorité d'enfants, ont été découverts jusqu'ici dans la forêt de Shakahola, et les recherches d'autres fosses communes se poursuivent. Mardi, la justice a annoncé qu'elle allait poursuivre pour "terrorisme" 18 personnes, dont le pasteur Paul Nthenge Mackenzie qui réunissait ses adeptes dans cette forêt de la côte kényane. Un autre pasteur, Ezekiel Oduor, un des plus influents du pays, est soupçonné d'être impliqué dans ce qui est désormais appelé "le massacre de la forêt de Shakahola". Arrêté la semaine dernière, il doit comparaître jeudi devant un tribunal qui décidera d'éventuelles poursuites.

SOUDAN

## Près de 500.000 personnes forcées à fuir les combats

Les combats meurtriers ont forcé près d'un demi-million de personnes à fuir leur foyer au Soudan, dont 334.000 ayant été déplacées à l'intérieur du pays et 114.000 personnes dans les pays voisins, a indiqué mardi le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Selon un communiqué de l'ONU, le nombre le plus important des personnes déplacées a pris la direction de l'Égypte, avec près de 42.000 réfugiés, suivie par le Tchad (30.000 réfugiés), le Soudan du Sud (27.000), l'Éthiopie (9.000), la République centrafricaine (6.000) et la Libye (550). Les affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) pourraient pousser à la fuite plus de 800.000 personnes, a également averti le HCR. Il est "très difficile de prédire ce qui va se passer", et "cela va dépendre de ce qui se passe au Soudan", a déclaré Olga Sarrado Mur, porte-parole du HCR, lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève. La plupart des nouveaux arrivants au Tchad et au Soudan du Sud sont des femmes et des enfants, a ajouté l'agence onusienne basée à Genève. Par ailleurs, les agences humanitaires de l'ONU et leurs partenaires sont confrontés à un déficit de financement de 1,5 milliard de dollars américains alors que la crise humanitaire est aggravée par les combats en cours, selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

"BASTION 23"

# Un joyau architectural algérien classé patrimoine mondial

Le "Bastion 23", joyau architectural algérien construit durant l'ère ottomane et classé patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, est inscrit au titre du patrimoine sauvegardé de la Casbah d'Alger et continue d'émerveiller les visiteurs et d'attirer les chercheurs intéressés par son histoire et son rôle dans la protection du pays, a affirmé mardi l'enseignante à l'Ecole nationale polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger, Malika Hocine.

Présentant les résultats de sa recherche sur "l'histoire du Bastion 23", lors d'une conférence organisée à l'occasion du Mois du patrimoine au Centre des arts et de la culture au "Bastion 23", Mme Hocine a précisé que ce monument historique, classé patrimoine mondial, "est un joyau architectural algérien construit durant l'ère ottomane. Il a ses propres spécificités liées à la qualité de ses Ksour et maisonnettes, et à son rôle dans la protection de la ville d'Alger". Ce monument "témoigne du progrès économique, social et urbain de la ville d'Alger depuis l'an 1600", a-t-elle ajouté précisant que ce progrès "s'est manifesté par l'édification de nombreux sites dans la basse Casbah, qui fait face à la mer, mais aussi à l'extérieur des remparts de la ville, à l'instar de la mosquée Djamaa El-Djadid, de Dar Mustapha Pacha et bien d'autres ksour situés à l'extérieur de la ville, a-t-elle ajouté. Le sol plat de la partie inférieure de la ville a permis la construction de ces bâtisses



exceptionnelles, en plus de la proximité du port pour l'acheminement des matières premières de construction. Ce monument historique, dit-elle, "est une agglomération à plusieurs rôles, notamment celui de la défense eu égard au dépôt de munitions, il s'agit également d'un quartier de bourgeois au vu de la beauté de ses trois ksour (17-18-23), en plus des modestes demeures des pêcheurs, du Musala (salle de prière) et du Hammam décoré de mosaïque romaine visible de l'extérieur". Par ailleurs, le "Bastion 23" qui paraît aujourd'hui "en retrait" du tissu urbain de la ville, fut une partie d'une composition urbaine harmonieuse, n'étaient-ce les changements qu'il subit après 1932,

lorsque la France coloniale décida de diviser la ville d'Alger, de manière à faciliter le déplacement de son matériel militaire et imposer son hégémonie sur le pays, a-t-elle poursuivi. Le "Bastion 23" a su résister à tous ces changements et fut classé, à maintes reprises, monument historique à partir de 1909 sous l'appellation "Maison Mauresque historique". Après le recouvrement de la souveraineté nationale, l'Algérie a promulgué une loi le protégeant en tant que monument national en 1967, il a également été inclus parmi les monuments nationaux sauvegardés, puis classé dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger et enfin en 1992, patrimoine universel de l'humanité par l'UNESCO.

FAUTE D'ACCORD SUR LES RÉMUNÉRATIONS

## Les scénaristes d'Hollywood en grève

Des milliers de scénaristes de télévision et de cinéma américains ont débuté mardi un mouvement de grève en raison de l'échec des négociations avec les principaux studios et plateformes portant notamment sur une hausse de leur rémunération. A Los Angeles comme à New York, des piquets de grève se sont formés devant les studios. "Les scénaristes ne sont pas suffisamment payés", notamment au vu de leurs "longues heures" de travail, estime Louis Jones, un scénariste en grève interrogé par l'AFP devant les studios de Netflix à Los Angeles. Ce mouvement social va se traduire par l'interruption immédiate d'émissions à succès, comme les "late-night shows", et d'importants retards pour les séries télévisées et films dont la sortie est prévue cette année. Les réponses des studios aux demandes ont été "totalement insuffisantes, compte tenu de la crise existentielle à laquelle les scénaristes sont confrontés", a justifié le puissant syndicat des scénaristes, la Writers Guild of America (WGA). L'appel à la grève a été relayé sur les réseaux sociaux. "Lâchez vos stylos!", a ainsi exhorté sur Twitter Caroline

Renard, scénariste de plusieurs séries. Jimmy Fallon et Stephen Colbert, célèbres présentateurs de deux populaires "late-night shows", ont manifesté leur soutien lors du gala du Met de New York lundi soir. "Je soutiens mon équipe", a assuré Jimmy Fallon, précisant qu'il "ne pourrai(t) pas réaliser l'émission sans eux". Pour Stephen Colbert, "les exigences des scénaristes ne sont pas déraisonnables". "Je suis membre du syndicat et je soutiens les négociations collectives. Ce pays doit beaucoup aux organisations syndicales", a-t-il ajouté. Le dernier mouvement social d'ampleur à Hollywood remonte à la grève des scénaristes qui avait paralysé l'audiovisuel américain en 2007-2008. Un conflit de 100 jours qui avait coûté deux milliards de dollars au secteur.

### ESSOR DU STREAMING

Les principaux studios et plateformes, dont Disney et Netflix, représentés par l'Alliance des producteurs de cinéma et de télévision (AMPTP) ont annoncé lundi soir que les pourparlers avec la WGA "s'étaient conclus sans accord". Les scénaristes réclament une hausse de leur rémunération, des garanties minimales pour bénéficier

d'un emploi stable et une plus grande part des bénéfices générés par l'essor du streaming. Leurs employeurs, disent-ils, réalisent des bénéfices et augmentent les salaires de leurs dirigeants. Ils estiment n'avoir jamais été aussi nombreux à travailler au salaire minimum fixé par les syndicats, tandis que les chaînes de télévision embauchent moins de personnes pour écrire des séries de plus en plus courtes. De leur côté, les studios affirment devoir réduire leurs coûts en raison des pressions économiques. Si l'AMPTP assure avoir proposé aux scénaristes une augmentation de la rémunération, elle s'oppose à plusieurs revendications, notamment la révision de la rémunération des scénaristes de séries diffusées en streaming, qui restent souvent visibles sur des plateformes pendant des années. Pendant des décennies, les scénaristes ont perçu des "droits résiduels" pour la réutilisation de leurs œuvres, par exemple lors des rediffusions télévisées ou des ventes de DVD.

### FORTE PRESSION

Il s'agit soit d'un pourcentage des recettes engrangées par les studios pour le film ou

l'émission, soit d'une somme fixe versée à chaque rediffusion d'un épisode. Avec le streaming, les auteurs reçoivent chaque année un montant fixe, même en cas de succès mondial de leur travail comme pour les séries "Bridgerton" ou "Stranger Things", vues par des centaines de millions de téléspectateurs dans le monde entier. La WGA réclame la revalorisation de ces montants. Les studios soulignent, eux, que les "droits résiduels" versés aux scénaristes ont atteint un niveau record de 494 millions de dollars en 2021, contre 333 millions dix ans plus tôt, en grande partie grâce à l'explosion des emplois de scénaristes liée à la hausse de la demande en streaming. Après avoir été dépensiers ces dernières années, lorsque les diffuseurs concurrents ont cherché à augmenter le nombre d'abonnés à tout prix, les patrons soulignent être désormais soumis à une forte pression de la part des investisseurs pour réduire leurs dépenses et réaliser des bénéfices. Et ils nient prétexter des difficultés économiques pour renforcer leur position dans les négociations avec les scénaristes.

TIZI-OUZOU

## Inauguration de l'exposition "Soixante ans de création picturale algérienne"

L'exposition "Soixante ans de création picturale algérienne" a été inaugurée, mardi après-midi à Tizi-Ouzou, en présence d'un public nombreux, venu découvrir et apprécier cet événement collectif réunissant 63 artistes de différentes régions du pays. C'est à la galerie d'art du théâtre de verdure Mohia, à la maison de la culture Mouloud Mammeri, que le vernissage de l'exposition, organisée par l'Agence algérienne de rayonnement culturel (AARC), a été inaugurée en présence d'artistes exposants, de la famille artistique locale, mais aussi de nombreux visiteurs de tous les âges. Les artistes peintre Kebieche abdelhakim et Mohdeb Larbi, ont relevé à l'APS que "Tizi-Ouzou, en plus d'être un des bastions de la Révolution de novembre 54, est aussi une wilaya de l'art et de la culture", ajoutant que les citoyens de cette région du pays "se sont toujours intéressés à l'art". Parmi les visiteurs de l'exposition, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des arts, des étudiants qui ont déclaré avoir apprécié les œuvres réalisées dans différents styles dont l'impressionnisme, calligraphie, nature morte, Street Art, iconographie numérique, et abordant des thèmes liés, entre autres, à la joie de l'indépendance, la Révolution algérienne, au patrimoine, l'habit traditionnel, l'architecture et la fraternité entre les différentes races. Ces jeunes ont souligné qu'il s'agit d'un "événement unique de voir réunis dans une seule exposition autant d'artistes algériens de renom et de pouvoir discuter avec eux autour de l'art et de leurs œuvres". Présent au vernissage, le directeur général de l'AARC, Abdelkader Bendameche, a indiqué que l'événement est une dédicace aux artistes algériens. "C'est un regard vers le passé et les anciens artistes qui ont participé à la Révolution algérienne et à toutes les étapes de l'édification de notre pays, mais aussi en direction de la jeunesse dont le cœur bat pour l'Algérie". L'exposition collective animée par 63 artistes est arrivée à Tizi-Ouzou après s'être posée à Alger, Tlemcen, Bechar, Mascara, Mostaganem et Laghouat. Elle se poursuivra jusqu'au 15 mai courant et coïncidera avec la commémoration des événements du 8 mai 45 à Tizi-Ouzou, ancienne wilaya III historique.

FESTIVAL MÉDITERRANÉEN DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À TUNIS

## La pièce "100 % environnement" remporte le prix Spécial

La pièce de théâtre "100 % environnement" de la troupe "Théâtre de Murdjadju" d'Oran a obtenu le prix Spécial, lors de la 4ème édition du Festival méditerranéen du théâtre pour enfants, organisé à Médenine (Tunisie) du 28 avril au 1er mai en cours, a-t-on appris mardi auprès du représentant de la troupe, Bentayeb Bouhadjar. Cette œuvre théâtrale, écrite par Abdelkader Belkerouf et mise en scène par Youcef Gouasmi, raconte sous une forme humoristique l'histoire d'un artiste et du chat katous, lors de leur rencontre, invitant le jeune public à un voyage au cours duquel il découvre plusieurs animaux. La pièce est interprétée par les comédiens Merzougui Charafeddine, Belaidouni Rania, Houha Amine, Bentayeb Bouhadjar et Kihoul Bilal. La pièce de théâtre "100 % environnement", qui incite l'enfant à la propreté de l'environnement et à la protection des volailles et des oiseaux, avait remporté, auparavant deux prix. La première version interprétée par la troupe "Théâtre El Hakim" a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine, grâce à l'acteur Belmekki Ilyès dans le rôle de "Katous", aux Journées nationales du théâtre pour enfants à Bordj Bou Arreridj. La pièce, dans sa deuxième version, présentée par la troupe "Théâtre de Murdjadju", a remporté le prix de la meilleure performance masculine, grâce au comédien Amine Houhou qui a joué le rôle de "Katous" au festival de théâtre pour enfants de Boudouaou (Boumerdes). La même troupe s'attèle à produire une nouvelle représentation théâtrale intitulée "Rahik Zahrat El Amel" (Nectar de la Fleur de l'Espoir), au petit théâtre de la maison de jeunes "Ahmed Zabana" du quartier Sidi Bachir (ex-Plateaux) à Oran, a souligné un représentant de la troupe de l'association juvénile "Jil Tadamoun".



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 4 MAI 2023 - PRIX : PAOLARDIERE - TROT ATTELÉ**  
**DISTANCE : 2 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**TIERCÉ - QUINTÉ**

## Une belle empoignade pour la victoire

Ce jeudi 04 mai, l'hippodrome de Zemmouri avec ce prix Paolardiere réservé pour chevaux demi-sang trotteurs français, n'ayant pas totalisé la somme de 275.000 DA en gains et places depuis octobre passé, nous propose une épreuve à caractère de deuxième série assez intéressante qui va servir de support au tiercé-quiné. Mis à part nos pronostics, nous vous conseillons de bien lire nos commentaires et surveiller de près la jument Draga D'Alouatte.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. CALYPSE DE GUEZ.** Je crois qu'elle trouve ici une plus forte opposition. À revoir.

**2. FUNKY FAMILY.** Cette jument est à la limite de son parcours. Au mieux elle sera cochée pour une quatrième ou cinquième place. Assez probable.

**3. DRAGA D'ALOUATTE.** Tâche assez délicate. peu probable.

**4. ATHOS DE BOISNEY.** Je trouve qu'il est encore une fois confronté à une tâche assez difficile. À revoir.

**5. SUPRAMOUR D'AUGUSTE.**

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
O.ABBES/SA.FOUZER	1	CALYPSE DE GUEZ	ABM. BOUBAKRI	2500	R. FOUZER
M. BENDJEKIDEL	2	FUNKY FAMILY (0)	R. TARZOUT	2525	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	3	DRAGA D'ALOUATTE	M. BENCHOUK	2525	N. TARZOUT
B. AMRAOUI	4	ATHOS DE BOISNEY	S. FILIRI	2525	S. FILIRI
B. SAFSAF	5	SUPRAMOUR D'AUGUSTE (0)	C. SAFSAF	2525	C. SAFSAF
A. TIAR	6	UNO DES APRES (0)	N. TIAR	2525	PROPRIÉTAIRE
T. CHAABANE	7	VIC D'YVEL	S. SAHRAOUI	2525	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	8	FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2550	PROPRIÉTAIRE
HAMDANI/SAMIDA	9	DESTIN DE L'AUBE (0)	S. FOUZER	2550	S. SAHRAOUI
Y. MEZIANI	10	DELINÉ GALBE	Y. MEZIANI	2550	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIQUI	11	DARK NIGHT	A. SAHRAOUI	2550	MS. CHAABANE
H. GUEROUI	12	UHLAN DARCHE	N. HADDOUCHE	2550	PROPRIÉTAIRE

Pas avec ce lot.

**6. UNO DES APRES.** Il peut faire partie des meilleurs prétendants aux accessits de choix.

**7. VIC D'YVEL.** Il court dans sa catégorie, il garde des chances intactes pour se frayer un bon accessit. À suivre.

**8. FUEGO POTERIE.** Ce cheval n'est pas dépourvu de moyens, logiquement il aura largement une bonne place au podium. À suivre.

**9. DESTIN DE L'AUBE.** C'est un assez bon finisseur même à

2550 m. Il peut décrocher un bon accessit. À reprendre.

**10. DELINÉ GALBE.** Le recul peut lui être fatal.

**11. DARK NIGHT.** Comme le lot n'est pas assez consistant à l'ar-

rière, on peut lui faire confiance pour une quatrième ou cinquième place.

**12. UHLAN DARCHE.** Outsider assez séduisant, il faut dire quand même qu'il est le plus riche aux gains. La grosse cote.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**8. FUEGO POTERIE - 9. DESTIN DE L'AUBE - 2. FUNKY FAMILY - 11. DARK NIGHT - 6. UNO DES APRES**

#### LES CHANCES

**7. VIC D'YVEL - 12. UHLAN D'ARCHE**

## Les Etats-Unis enregistrent plus de 10 000 cas hebdomadaires de COVID-19 chez les enfants

Plus de 10.000 cas infantiles de COVID-19 ont été recensés aux Etats-Unis au cours de la semaine achevée le 27 avril, selon le dernier rapport publié par l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants. Près de 15,6 millions d'enfants ont été dépistés positifs à la COVID-19 depuis l'apparition de la pandémie dans ce pays, selon ce rapport. Au cours des sept derniers mois, les nouveaux cas infantiles recensés de manière hebdomadaire se sont maintenus à une moyenne d'environ 27.000, tandis que sur les quatre dernières semaines cette moyenne a de nouveau baissé à environ 10.000, selon la même source. Les cas signalés sont probablement un "décompte substantiellement sous-évalué" du nombre de cas de COVID-19 chez les enfants, a ajouté ce rapport.

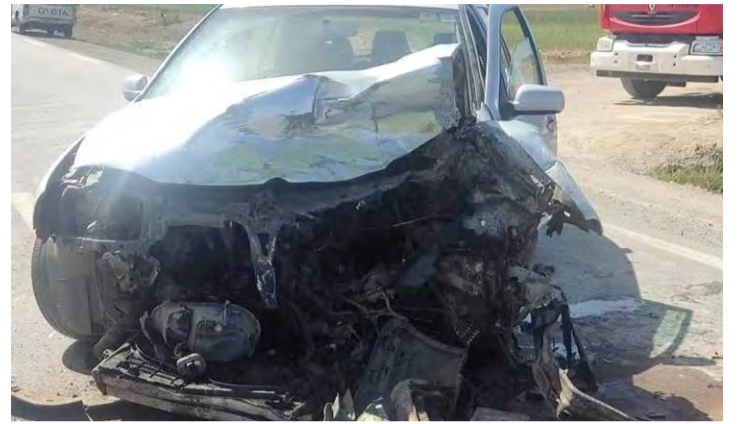
## Ronaldo, sportif le mieux payé au monde en 2023, selon Forbes

Cristiano Ronaldo, fort de son contrat mirobolant avec le club saoudien Al-Nassr, est le sportif le mieux payé au monde en 2023, avec 136 millions de dollars de revenus (124 millions d'euros), devant Lionel Messi et Kilian Mbappé, selon le classement annuel de Forbes publié mardi. L'attaquant portugais âgé de 38 ans renoue avec la première place, après l'avoir occupée en 2016 et en 2017. Ce retour au sommet est la conséquence directe de son départ de Manchester United pour l'Arabie saoudite en janvier, car ses deux contrats combinés lui rapporteront cette saison 46 millions de dollars (42 M EUR), auxquels s'ajoutent 90 (82) provenant de divers partenariats commerciaux au cours des douze derniers mois. Engagé jusqu'en 2025 avec Al-Nassr, Ronaldo percevra un salaire annuel de 75 millions de dollars, estime le média spécialisé américain qui anticipe par ailleurs "des opportunités de marketing supplémentaires" dans ce pays dont il est désormais un ambassadeur sportif officiel. Un rôle également endossé par Lionel Messi, délogé de la première place malgré ses 130 millions de dollars (118 M EUR) de revenus bruts avant impôts. L'Argentin est en effet lié par un gros contrat avec l'office du tourisme du Royaume, tout en jouant pour le Paris SG, club propriété de l'émirat rival du Qatar, qui vient de le suspendre plusieurs jours après un voyage de deux jours à Riyad sans l'accord de ses dirigeants.

## Accidents de la route : 35 morts et 2 153 blessés en une semaine

Trente-cinq (35) personnes sont mortes et 2153 autres ont été blessées dans 1734 accidents de la circulation survenus entre le 23 et 29 avril derniers à travers le territoire national, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj où 3 personnes sont décédées et 78 autres ont été blessées suite à 49 accidents de la circulation,

précise la même source. Par ailleurs, 1891 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile pour procéder à l'extinction de 1365 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Blida et Oran. En outre, 5524 interventions ont été effectuées par les secours de la Protection civile pour le sauvetage de 307 personnes en situation de danger.



## Le cinéaste algérien Sidi Ali Mazif n'est plus

Le cinéaste Sid Ali Mazif, un grand nom du cinéma algérien, s'est éteint mardi à Alger à l'âge de 80 ans laissant derrière lui un riche legs cinématographique, a-t-on appris auprès de l'Association cinématographique "Adwaa". Né en 1943, Mazif a enrichi la bibliothèque du cinéma algérien en courts et longs métrages et de films documentaires, de par son expérience en tant que scénariste et ses contributions avec plusieurs réalisateurs nationaux et étrangers. Sid Ali Mazif a embrassé une carrière dans le 7e art en tant qu'assistant réalisateur au début des années 1960, et poursuivi ses études dans la réalisation à l'Institut national du cinéma (1964-1967) avant de rejoindre l'Office national pour le commerce et l'industrie cinématographique. Le regretté a traité plusieurs thèmes à travers ses films liés aux différents aspects de la vie des agriculteurs et des défis sanitaires en Algérie au lendemain de l'indépendance, et participé à la réalisation de plusieurs projets cinématographiques importants notamment le film "Enfer à dix ans" (1968) qui met la lumière sur les conséquences de la guerre sur les jeunes enfants, outre sa contribution remarquable au film "Histoire de la révolution" (1970). Parmi les œuvres connues du défunt pour leur valeur artistique et dimension humaine: "Leila et les autres" (1978) "Sueur noire" (1971), "Les nomades" (1976), "J'existe" (1981) et "Houria" (1986). Il a également écrit le scénario du film "Envers du miroir" (2007) et produit "Le Patio" (2015) dans le cadre de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe et "Palmiers blessés". Il sera inhumé après la prière du Dohr au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

## 288 arrestations lors d'un coup de filet mondial contre le commerce illégal

Un coup de filet mondial contre le commerce illégal sur le dark web a mené à 288 arrestations et à la saisie d'environ 51 millions d'euros en espèces et monnaie virtuelle, a annoncé mardi Europol. "Les forces de l'ordre ont saisi la plateforme illégale (...) +Monopoly Market+ et arrêté 288 suspects impliqués dans l'achat ou la vente de drogue sur le dark web", a précisé dans un communiqué l'agence de police européenne, établie à La Haye. Ont également été saisis 850 kilos de drogues et 117 armes à feu, a ajouté Europol, qui a coordonné l'opération internationale "Spec-Tor", qui a impliqué neuf pays. Ce coup de filet a suivi une opération de la police allemande en 2021 au cours de laquelle l'infrastructure criminelle de la plateforme de vente a été saisie. "Europol a compilé des ensembles de renseignements sur la base des preuves précieuses fournies par les autorités allemandes", a déclaré Europol. Ces renseignements "ont servi de base à des centaines d'enquêtes nationales", a ajouté l'agence. Des arrestations ont eu lieu à travers l'UE - dont 52 en Allemagne, dix aux Pays-Bas et cinq en France - mais également au Royaume-Uni (158), aux Etats-Unis (55), et une personne a été arrêtée au Brésil. Des vendeurs arrêtés "étaient également actifs sur d'autres marchés illicites", selon Europol, qui a souligné que certains d'entre eux étaient des cibles de "haute valeur", et a salué une nouvelle opération "entravant davantage le commerce de drogues et de marchandises illicites sur le dark web".

## Le monde doit se préparer à des températures records provoquées par El Nino

Le phénomène météorologique El Nino a de fortes probabilités de se former cette année et pourrait faire grimper les températures jusqu'à battre de nouveaux records de chaleur, a mis en garde l'ONU hier. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) estime désormais qu'il y avait 60% de chances qu'El Nino se développe d'ici la fin juillet et 80% de chances d'ici la fin septembre. L'OMM a souligné que 2016 a été "l'année la plus chaude jamais enregistrée en raison du 'double effet' d'un El Nino très puissant et du réchauffement provoqué par les gaz à effet de serre liés à l'activité humaine". Les effets d'El Nino sur les températures se font en général sentir l'année suivant l'émergence du phé-



nomène météorologique, son impact se fera probablement plus ressentir en 2024, souligne l'OMM. "Le monde doit se préparer au développement d'El Nino", a prévenu le chef de l'organisa-

tion. El Nino, est un phénomène climatique naturel généralement associé à une augmentation des températures, une sécheresse accrue dans certaines parties du monde et de fortes pluies dans

d'autres. Il s'est produit pour la dernière fois en 2018-2019 et a laissé la place à un épisode particulièrement long de La Nina, qui provoque les effets inverses et notamment une baisse des températures. Le phénomène se produit en moyenne tous les deux à sept ans et dure généralement de neuf à 12 mois. Il est généralement associé au réchauffement des températures de surface de l'océan dans le centre et l'est de l'océan Pacifique tropical.

## MISE AUX POINGS

«Depuis petit je jouais au FC Nantes, c'est mon club de cœur. Cette année, j'ai eu l'opportunité de représenter mon pays, c'est une grande fierté. Au club, on ne s'est pas mis d'accord sur quelques points, j'ai décidé d'aller en Algérie, je n'ai pas fait des choses mauvaises. J'ai fait un choix de jouer pour l'Algérie, certains ne sont pas d'accord avec moi. Mon objectif est de jouer le Mondial avec l'Algérie»

L'international algérien chez les U17 Younès Benali



**Le Courrier**  
d'Algérie

Quotidien national d'information  
Édité par l'Eurl Millénum Presse

### Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30

### Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

### Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

### Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

### Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

### Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

### Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

### Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

### Diffusion : M.P. Diffusion

### Nos bureaux régionaux

#### Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

#### Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

#### Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

## MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 4 mai 2023  
25 °C / 15 °C

Dans la journée : Nuageux  
Vent : 17 km/h  
Humidité : 51%

Dans la nuit : Dégagé  
Vent : 12 km/h  
Humidité : 84%

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

## HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 14 chaoual 1444

Dohr : 12h45  
Assar : 16h32  
Maghreb : 19h42  
Ïcha : 21h11

Vendredi 15  
chaoual 1444  
Sobh : 04h12  
Chourouk : 05h50

LE FRONT CONTRE LE REVIREMENT SUR LE SAHARA OCCIDENTAL S'ÉLARGIT

## Pedro Sanchez mis en minorité par ses ex-soutiens

La détermination des Espagnols, citoyens, intellectuels, chercheurs-universitaires, acteurs politiques, ex-responsables, contre la posture de Pedro Sanchez qui a soutenu la thèse marocaine de large autonomie des territoires sahraouis occupés, continue de se manifester chaque jour que Dieu fait.

Si pour certains acteurs économiques, les retombées économiques désastreuses de la décision du chef de gouvernement, Pedro Sanchez sont le moteur de la contestation et les motifs qui les poussent à souhaiter son départ, pour la classe politique, l'Espagne a beaucoup perdu sur le plan politique en s'alignant sur la position de l'occupant marocain. Pire encore, elle risque même la crise politique si un abandon de ce soutien n'est pas exprimé le plus vite possible.

Il y'a quelques jours, la deuxième vice-présidente du gouvernement espagnol, ministre du Travail et de l'Économie sociale, Yolanda Diaz, a déclaré ouvertement qu'elle se démarquait totalement de la



position de Pedro Sanchez, soulignant que "la position de l'Espagne sur le dossier du Sahara occidental doit émaner d'un dialogue national, tout en tenant compte du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, garanti par le droit international".

Lors d'un meeting du parti communiste espagnol, elle a souhaité la bienvenue au représentant de la RASD en Espagne Abdallah Arabi tout en apportant publiquement son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Dans une déclaration à « El confidencial », elle a indiqué que si elle est élue, au mois de décembre prochain, elle reviendrait sur la position du chef de gouvernement Pedro Sanchez, tout en affirmant qu'il est temps pour l'Espagne de revenir à la légalité internationale en soutenant le droit du peuple sahraoui à l'auto-

détermination. Il faut rappeler dans ce contexte que ce n'est pas la première fois que Yolanda Diaz exprime publiquement son rejet de la position de Pedro Sanchez qui a soutenu la thèse marocaine dans le conflit du Sahara occidental. Elle

avait fait part de son rejet de la position du Premier ministre qui va, selon elle, "à l'encontre de la position historique de l'Espagne sur le Sahara occidental", réitérant son "engagement à défendre le peuple sahraoui et les résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité des Nations unies".

Dans le même contexte, et lors du meeting organisé par son parti, le secrétaire général du parti communiste espagnol a dans son discours d'ouverture souhaité la bienvenue à Abdallah Arabi qui a eu droit à une standing ovation et un accueil chaleureux. Santiago a profité de l'occasion pour rappeler, au gouvernement de Pedro Sanchez, que l'Espagne en sa qualité d'ancienne puissance dirigeante des territoires sahraouis, aurait dû se conformer à la légalité internatio-

nale et soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Yolanda Diaz, qui a promis une rupture totale avec les engagements pris par l'actuel chef de gouvernement dans le dossier du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Pedro Sanchez voit chaque jour le camp de ses adversaires s'agrandir et voit également des lézardes apparaître dans la coalition des partis de gauche qui l'a emmenée au pouvoir. Pour lui et le parti socialiste espagnol, les élections aussi bien locales et régionales prévues au cours de ce mois de mai et les prochaines législatives prévues en décembre prochain sont mal engagées et par ses choix et décisions politiques, il semble avoir creusé le tombeau de ses prétentions politiques.

Silmane B.

ORAN

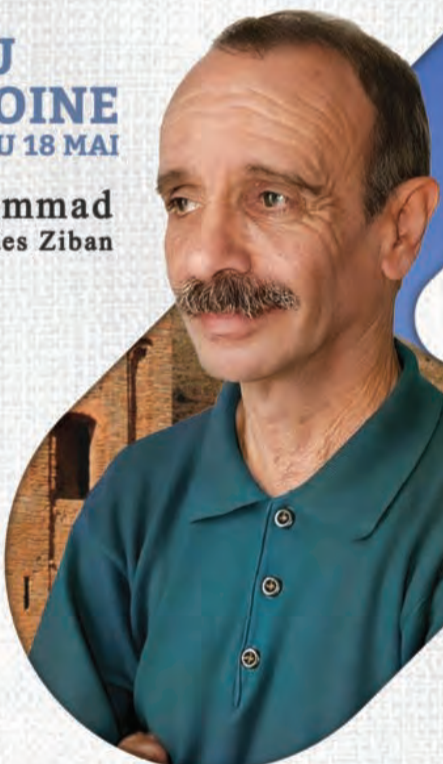
## Un imam agressé

L'imam de la mosquée « Abou bakr Essedik », située dans l'une des coopératives de Bouisseville, au sud-ouest de la commune d'Ain El Türck, dans la wilaya d'Oran, a été agressé, physiquement par un fidèle, mardi soir, juste après sa sortie du lieu de culte après la prière d'El icha, avons-nous appris de source sûres. En effet, Selon toujours les mêmes sources, tout a débuté par une altercation, survenue entre l'imam et un fidèle, à l'intérieur de la mosquée après la prière d'El-icha. Le fidèle, habitant la localité de Bouisseville a alors attendu l'imam à l'extérieur pour lui asséner plusieurs coups le blessant au niveau de plusieurs parties du corps. Il a été transféré aux urgences-medico-chirurgicales (UMC) de l'établissement hospitalier « Dr Medjbeur Tami d'Ain El Türck pour bénéficier des soins nécessaires. Après cette agression, le directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Oran, ainsi que le premier responsable du bureau d'Oran du syndicat national des imams se sont rendus, tard dans la nuit, à l'hôpital, pour s'enquérir sur l'état de la victime et se tenir informés de sa situation. L'auteur de cette agression a été entendu par les services de la sûreté de daïra d'Ain El Turck et une enquête a été ouverte pour élucider les vraies circonstances de ces faits, ont précisé les mêmes sources.

S. B.

شهرية التراث  
MOIS DU PATRIMOINE  
DU 18 AVRIL AU 18 MAI

La Qal'a des Béni Hammad  
Reine du Hodna, de l'Aurès et des Ziban



Rencontre et vente dédicace  
avec Abderrahmane KHELIFA

Samedi 06 Mai à 14H00  
À LA LIBRAIRIE CHAIB DZAIR

anep  
STORE-ANEP.POSTE.DZ

Incub anep

CHALLENGE ARAVAN

ZIBAN

18 MARCH - 20 MAY 2023

BISKRA

القرض الشعبي الجزائري  
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

0541477334 biskra.reads07@gmail.com بكرة تقرأ